

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . .
Trois mois . . . . .
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 3 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, and ADMINISTRATION. Includes arrival and departure schedules for various locations like Locle, Besançon, and Neuchâtel.

— VENDREDI 22 JANVIER 1897 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama artistique international (Léopold-Robert 58). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.
Sociétés de musique
Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.
Sociétés de chant
L'Avenir. — Répétition, à 8 1/2 h., au Cercle.
ECHO de la Montagne — Répétition, à 9 1/4 h.
Sociétés de gymnastique
L'Abeille. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
Intimité. — Exercices, à 8 1/4 h. du soir.
Réunions diverses
Société d'anciennes catéchumènes. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir, à la Cure.
Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion, dès 8 h., au local.
La Muse. — Assemblée, à 8 1/2 h., au local.
L'Amitié (Sect. litt.). — Rép., 8 1/2 h., au Stand.
C. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion, à 8 1/2 h.
Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép., à 8 1/2 h.
Intimité (Section littéraire). — Répétition, à 8 1/4 h.
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 32, Collège industriel).

Clubs

Club du Gibus. — Rendez-vous, à 8 h. du soir.
English conversing Club. — Meeting at 8 1/2.
Club Excelsior. — Réunion, à 8 1/2 h.
Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.
Club du Boëchet. — Réunion, à 8 1/2 h.
Catin-Club. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club du Potet. — Réunion hebdomadaire, à 9 1/2 h.

— SAMEDI 23 JANVIER 1897 —

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition, à 8 1/2 h.
Club musical. — Répétition de l'orchestre, à 8 h.
Fanfare du Grütli. — Répétition à 8 1/4 heures.

Sociétés de gymnastique

Grütli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Groupes d'épargne

La Lutèce. — Perception des cotisations, au local.
La Linotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir.
Club de la Pive. Groupe des Eups. — Ass. 8 1/2.
Le Glâneur. — Versements obligatoires, de 8 à 10 h.
Misti-Cagnotte. — Réunion, à 9 1/2 h., chez Bézu.

Réunions diverses

Société genevoise (secours mutuels). — Assemblée générale, à 8 1/2 h. du soir, Café l'Espérance.
La Fidélia. — Assemblée réglementaire, à 8 1/2 h.
Club de l'Exposition. — Percep. des cot. à 7 1/4 h.
La Cigogne. — Percep. des cotis., 8 h., au local.
Grütli romand. — Percep. des cotis. de 9 à 10 h.
Société ornithologique. — Réunion, à 8 1/2 h.
Société artistique « La Pervenche ». — Réunion.
Gemütlichkeit. — Versammlung, Abends 9 Uhr.
Bibliothèque du Grütli romand — Ouverture de 9 h. à 10 h. du soir.
Intimité (Fonds des courses). — Réunion, à 8 1/2 h.
L. T. H. — Perception des cotisations.
Sous-officiers (Cagnotte). — Réunion à 8 1/2 h.
Groupe des Bileux. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Société du Plane. — Grande Poule.

Clubs

Club des Pipespadilles. — Ass., 8 1/2 h., au Moulin.
Club électrique. — Assemblée, à 7 h. du soir.
Club du Quillier. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Vélo-Club. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club récréatif. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.
Club des Eméchés. — Percep. des cot. de 8 à 9 h.
Club de la Rogneuse. — Réunion.
Club des 4 jours. — Réunion.
Club Monaco. — Réunion.
Club du tir de la Vinaigrette. — Ass. 8 1/2 h.
Club des Amizches. — Réunion, à 9 h.

La réforme du cabaret

Il paraît, disait ces jours la Gazette de Lausanne, que nous buvons un peu moins d'eau-de-vie en Suisse depuis que nous avons une régie de l'alcool. C'est M. Milliet, le directeur de la régie, qui l'affirme. Il doit savoir ce qu'il dit.

En 1895, nous en avons absorbé 180,000 hectolitres — six litres par tête d'habitant. C'est trente pour cent de moins qu'il y a dix ans.

Pourtant, nous restons un des peuples les plus gloutons de la terre. Si la consommation de l'eau-de-vie est en légère décroissance, nous buvons d'autant plus de vin, de bière et de cidre. Voici les chiffres de M. Milliet par tête d'habitant :

Table with 2 columns: Avant 1875, En 1895. Rows: Vin (55 60 litres vs 78 80 litres), Bière (36 vs 50).

On n'a pas de données exactes pour le cidre, mais les proportions doivent être à peu près semblables à celles de la consommation du vin.

En somme totale, M. Milliet estime que nous absorbons, sous forme d'eau-de-vie, de vin, de bière et de cidre, 14 à 16 litres d'al-

cool absolu par an. L'eau de-vie entrain dans ce total pour trois cinquièmes avant 1885; dès lors, cette proportion est tombée à deux cinquièmes.

Les régions du pays où on consomme le plus d'eau de-vie sont toujours le Jura bernois et neuchâtelois, certains districts de la campagne bernoise, de Soleure et de Fribourg, Bâle et Genève.

D'après une évaluation de M. Denis, présentée récemment dans une conférence d'instituteurs à Genève, la consommation des boissons alcooliques en Suisse représente une dépense annuelle de 170-180 millions de francs, environ 60 francs par tête d'habitant. Cela fait une somme neuf fois plus forte que le budget militaire fédéral et plus du double de tout le budget de la Confédération !

Et chacun sait que la dépense directe est le moindre des mauvais effets de cette déglutition immodérée d'alcool. Pour évaluer la dépense totale, il faudrait ajouter aux 180 millions, qui ne représentent que la valeur immédiate de la marchandise absorbée, les dépenses auxquelles l'alcool entraîne en tant que stimulants d'autres penchants mauvais, la valeur du temps perdu et, pour la communauté, ce que lui coûtent, et l'assistance des familles que les ivrognes délaissent ou ruinent, et l'instruction judiciaire des innombrables causes pénales que l'ivresse engendre, et l'entretien des prisons et des hospices d'aliénés auxquels l'alcool fournit le cinquante pour cent de leur clientèle !

Tout cela représente une autre belle somme de millions.

Ces chiffres sont effrayants.

Soixante francs par tête d'habitant, cela fait trois cents francs pour un ménage de cinq personnes. Déduisons même quelques francs pour la consommation des étrangers dans les hôtels, il reste néanmoins un beau denier par gosier d'indigène.

Incontestablement, de toutes les questions sociales celle-ci est la plus importante. Figurez-vous ces cent quatre vingt millions de francs, bêtement engloutis chaque année par nos estomacs, figurez-vous les appliqués à la nourriture, au logement, au vêtement de nos familles ou allant grossir l'épargne nationale. Mais nous serions au bout de dix ans le peuple le plus riche de la terre, et il n'y aurait plus un pauvre dans toute l'Helvétie !

Un des plus vaillants lutteurs dans le combat contre l'ivrognerie et l'alcoolisme, Mgr Egger, évêque de St-Gall, vient de traiter cette question dans une série de fort intéressantes conférences auxquelles le public était convié et qui ont été suivies avec un vif intérêt, soit à cause de la haute personnalité du conférencier et de la vénération dont il est entouré, soit à cause du palpitant intérêt que la question de l'alcoolisme présente.

Mgr Egger avait intitulé ces conférences : la réforme du cabaret. En esprit pratique, il sait bien que le cabaret ne peut pas être supprimé, mais il estime que les maux qu'il engendre pourraient être efficacement combattus par la réforme de l'institution.

Tel qu'il existe aujourd'hui, a dit le vénérable prélat, le cabaret est une nuisance publique; il est le grand pourvoyeur des prisons, des colonies pénitentiaires, des hôpitaux, des maisons d'aliénés, des orphelinats, en un mot de la misère et de la mort. Le cabaret ravit au foyer domestique l'époux, le père dévoué à ses enfants, le conseiller et protecteur de la famille; il ravit au temple ses fidèles et à l'atelier ses travailleurs. Le mal est très grand, dans toutes les classes de la société, sans exception, car aucune ne peut à cet égard faire des reproches aux autres; toutes sont

1) D'après M. Denis, l'aliénation mentale par suite d'alcoolisme fait à Genève des progrès effrayants. On peut le constater à l'asile des Vernets. Les aliénés étaient, il y a une dizaine d'années, dans la proportion de 3 pour 1000 habitants; actuellement c'est 6 pour 1000. D'après le rapport de la commission de surveillance de l'enfance abandonnée, sur dix enfants, huit ou neuf ont des parents adonnés à la boisson. Le canton de Genève a un déficit de boisson pour 80 habitants, tandis que la moyenne en Suisse est de un pour 133.

également coupables et les classes cultivées par dessus toutes, précisément parce qu'elles sont cultivées et devraient donner le bon exemple.

L'alcool est notre plus grand ennemi et nous l'honorons comme s'il était le plus désintéressé de nos bienfaiteurs. Allez dans nos villages: si le cafetier n'est pas le syndic de la commune, il sera pour le moins, d'ironie des choses! juge de paix, juge de district, ou président de la commission scolaire. Et il n'est pour ainsi dire pas un acte de notre vie publique qui ne s'accomplisse au cabaret ou n'y trouve sa conclusion. C'est là que les agriculteurs font leurs achats et leurs ventes; c'est là qu'avant et après l'audience, se réunissent les magistrats; c'est là que délibèrent les préposés de la commune; c'est là que se réunissent pour ainsi dire toutes les sociétés; c'est là que commencent ou finissent toutes les fêtes, même celles de la religion !

La liberté du commerce, en multipliant le nombre des cabarets, en a dégradé la qualité. L'aubergiste d'aujourd'hui n'est plus ce qu'était l'aubergiste d'autrefois. La concurrence commerciale l'a rendu plus âpre au gain. Et il est devenu redoutable. La police ferme les yeux sur ses écarts. La presse n'ose les signaler qu'avec une timidité coupable. C'est au point que, chez nous aussi, peut s'appliquer le propos d'un homme d'Etat anglais: « Là où l'Etat ne sait pas gouverner les cabarets, ce sont les cabarets qui gouvernent l'Etat. »

Notez que nous sommes tous d'accord pour reconnaître le mal et que bien peu nombreux sont ceux qui ont le courage de le combattre. Nous prenons des mesures savantes contre certaines maladies contagieuses, nous faisons de la prophylaxie sociale, de l'hygiène publique, nous dépensons pour combattre les effets de la misère des sommes énormes et nous ne faisons rien pour supprimer la principale cause qui est l'alcool. Au contraire, l'alcool serait notre meilleur ami que nous ne pourrions le vénérer davantage.

C'est lamentable, méprisable et idiot ! (A suivre).

Nouvelles étrangères

France. — Hier, à la Chambre, M. Rouanet, socialiste, a déposé une proposition tendant à la désaffectation de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre. Il demande l'urgence. M. Darlan, ministre de la justice, combat l'urgence; il dit que l'expropriation de cette basilique est impossible aux points de vue légal et financier. L'urgence est repoussée par 332 voix contre 196.

Les quatre ouvriers renvoyés de la Verrière ouvrière d'Albi intentent définitivement le procès auquel ils avaient momentanément renoncé sur les prières du comité nommé en vue d'obtenir leur réintégration. Deux assignations ont été lancées: l'une visant le conseil d'administration; l'autre, le syndicat des verriers.

Décorations et décorés. — A l'occasion du Nouvel-An, le gouvernement français a fait une très ample distribution de rubans de diverses formes et nuances variées. A ce propos, M. Edouard Drumont (Libre Parole) fait le procès des « civilisés » qui sont aussi heureux d'être palmés ou décorés que les sauvages sont fiers d'avoir des coquillages dans le nez. Il blâme les prêtres et les religieuses d'attacher de l'importance à ces hochets de la vanité. Il fait remarquer que la société actuelle, née des déclamations sur l'égalité, est en contradiction avec ce principe.

En Angleterre, en Suisse, en Amérique, on n'a pas guillotiné des milliers de braves gens, de vieillards, de jeunes filles, sous prétexte de fonder le régime de l'égalité; mais on hausse les épaules devant ces prétendus démocrates qui ont des faiblesses d'enfant.

Le député musulman pousse un peu loin ses pratiques religieuses au Palais-Bourbon et devient singulièrement gênant pour ses collègues.

Ne s'est-il pas avisé mardi, sous prétexte que l'heure des ablutions était venue, de se laver les pieds dans une des cuvettes du lavabo des députés! Des protestations se sont

élevées, les questeurs sont intervenus, et M. le docteur Grenier a été invité à aller se laver les pieds ailleurs.

Il n'a pas insisté et, gravement, s'est dirigé vers la Seine. A la grande joie de plus de deux mille badauds massés sur les quais et les ponts, le docteur Grenier a recommencé son petit manège, se dévêtant à demi, s'aspergeant consciencieusement d'eau sale, et récitant, à genoux, ses invocations.

Mais consolons-nous, dit le Matin, ce sera les dernières excentricités du Turc de Pontarlier, car il en a été bien puni.

Quand Philippe Grenier est sorti de la Seine, ses pieds étaient sales!

Allemagne. — Supérieur et bourreau. — Le conseil de guerre de Wurzburg vient de juger un cas de mauvais traitements exercés par un sous-officier sur un soldat. Le nommé Roth, soldat au 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie bavarois à Metz, ayant été brutalisé et poussé à bout par le sous-officier Kürt, avait saisi son fusil et en avait asséné un coup sur la tête du sous-officier en s'écriant: « Je l'assommerai, chien! » Cette violence lui a valu trois années de prison. Le ministère public avait requis huit ans. Un lieutenant, chargé d'office de la défense de l'accusé, a plaidé chaleureusement en faveur de Roth, déclarant que ce dernier avait été tourmenté au physique et au moral à tel point qu'il n'a plus vu qu'un bourreau au lieu d'un supérieur dans la personne du sous-officier.

Il n'est pas dit, ajoute la Gazette de Francfort, que le sous-officier Kürt a été poursuivi à son tour pour mauvais traitements.

Italie. — On annonce de source officielle que le roi a signé hier le décret prorogeant la session de Parlement.

Plusieurs arrestations ont été opérées mercredi à Milan et Côme, qui, toutes, se rattachent aux scandales des banques. Celle de ces arrestations qui produit la plus grande sensation est celle de M. Cavallini, ancien député, qui a été conduit immédiatement devant le juge d'instruction à Bologne.

Les fabricants de soieries des provinces de Trévise et de Venise, réunis mercredi, ont voté un ordre du jour par lequel ils demandent au ministre des finances, en alléguant la crise actuelle, d'être complètement exemptés de tout impôt sur le revenu pendant trois ans.

Angleterre. — On télégraphie de Washington au Daily Chronicle que lord Salisbury a écarté les derniers obstacles à la conclusion du traité d'arbitrage avec le Venezuela en concédant au Venezuela la nomination d'un arbitre qui sera probablement pris parmi les juges à la cour suprême.

Plusieurs associations s'occupant de la question du droit de vote pour les femmes ont eu mercredi à Londres, avec des députés à la Chambre des communes, une conférence dans laquelle il a été décidé de présenter dans le courant de la session un bill en faveur du droit de vote pour les femmes.

Etats-Unis. — Le sénateur Cannon présente un projet de résolution invitant le président de l'Union à convoquer, dans le délai de 90 jours à partir du 4 mars, les principales nations du continent à une conférence monétaire internationale qui se réunirait à Washington le premier octobre. Le président est également invité à désigner cinq commissaires chargés d'étudier la question de la frappe libre de l'argent dans le rapport de 15 ou 16 à l'or.

Chronique suisse

Exposition nationale. — Dans son dernier numéro, qui vient de paraître, le Journal officiel de l'Exposition nous donne quelques détails intéressants sur la Caisse centrale.

Elle a commencé à fonctionner en mai 1893, avec une première mise de fonds de 2500 fr., reliquat de l'exposition projetée en 1886. La caisse centrale a eu, du 12 mars au 31 décembre 1896, un mouvement général de caisse s'élevant à plus de 13,500,000 francs. Elle a payé plus de 6000 factures, adressé et signé



2100 quittances, et sa correspondance s'est élevée à 4400 lettres en chiffre rond.

Voici maintenant quelques détails sur les entrées à l'Exposition. Il a été vendu, du 1<sup>er</sup> mai au 18 octobre 1896 : 717,529 billets à 1 franc ; 34,562 billets d'enfants ; 36,225 billets du soir ; 55,652 billets à 50 centimes (journées à prix réduits) ; 6042 carnets de 12 entrées ; 3339 carnets de 25 entrées ; 3370 abonnements à 30 fr. ; 1326 abonnements à 25 fr. ; 747 abonnements à 20 fr. ; 6199 abonnements à 10 fr. Il y a eu en outre : 38,845 entrées par billets collectifs ; 4536 entrées par Congrès divers ; 20,041 entrées des écoles de la ville et du canton ; 78,600 entrées par journées cantonales. De plus : 172,000 entrées par billets de chemins de fer, bateaux et livres attraction.

En résumant tous ces chiffres et en admettant que l'Exposition a été fréquentée quotidiennement par 5000 abonnés, on peut dire que plus de deux millions de personnes l'ont visitée.

La somme encaissée par les diverses entrées a été de 1,267,000 francs au lieu du million budgété.

**Blés indigènes.** — On écrit de Berne au *Landbote de Winterthur* :

« On se souvient que le commissariat des guerres avait ouvert à la fin de novembre un second concours pour l'achat de froment indigène de la récolte de 1896. Le délai de soumission est expiré le 31 décembre. Il est parvenu au commissariat, de la part de syndicats agricoles et de particuliers, en tout dix offres comprenant un chiffre total de mille cinquante métriques moitié de froment, moitié d'épeautre. Les offres parvenues après le 31 décembre n'ont pas été prises en considération.

« La commission d'experts a décidé que la plupart des échantillons envoyés étaient humides, sentaient le moisi et étaient par conséquent incapables de supporter le magasinage. Elle a trouvé aussi dans la plupart des cas que les prix demandés étaient trop élevés. D'après les propositions de cette commission, l'administration militaire a acheté 190 quintaux métriques au prix de 19 fr. à 19 fr. 50, le blé rendu à la gare la plus proche du vendeur.

« On pouvait prévoir ce résultat, étant donnée la température humide et froide de l'année dernière. Si la récolte avait été plus favorable, il est probable qu'il y aurait eu beaucoup plus d'offres, et qu'on aurait pu faire des achats plus considérables. Cependant on a été assez désappointé de ne pas rencontrer auprès des agriculteurs suisses l'intérêt que l'on croyait pouvoir attendre de cette affaire ».

Ajoutons à ces renseignements, qui semblent venir d'une source officielle, que les agriculteurs de la Suisse romande en particulier ont fait très peu d'offres au commissariat des guerres. Il serait intéressant de savoir à quelles causes il faut attribuer cette indifférence des cultivateurs suisses, qui, cependant, ont souvent demandé que la Confédération achetât davantage de blé indigène et qui n'ont pas profité de l'occasion qui leur était offerte.

**Ecoles militaires de 1897**

Nous relevons du tableau de ces écoles, soumis aujourd'hui au Conseil fédéral, les renseignements suivants :

**INFANTERIE**

*Ecole préparatoire d'officiers*, du 27 septembre au 9 novembre, à Colombier.

**FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 58**

**PETIT ANGE**

PAR

**Pierre Maël**

Il y était dit :

« Mademoiselle,

« M'est-il permis de vous demander quelques instants d'entretien que vous ne regretterez pas ? Je viens vous offrir l'occasion d'accomplir une bonne action qui n'a rien de banal. Il s'agit, en effet, de rendre un peu de calme et de sourire à une femme encore jeune et charmante, une pauvre mère cruellement éprouvée. Je vous apprendrai le reste au cours de notre conversation. Vous n'aurez, d'ailleurs, à disposer que de quelques heures par semaine. On ne refusera pas vos prix. »

C'était signé : PAULE RAVEAUD.

« Je répondrai à ces lettres demain, lorsque j'aurai l'esprit plus tranquille, soupira Jeanne. Cette pauvre mère que je ne connais pas m'intéresse vivement. Pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas conservé la mienne ? »

Elles achevèrent ainsi leur journée, bientôt reprises, hélas ! par l'angoisse qui leur étouffait l'âme.

Cependant, le soir, elles se rassurèrent un peu. C'était Jean en personne qui était venu chercher sa sœur chez les Bernal. Rien dans ses traits ni dans son attitude n'indiquait une préoccupation. Il se montra même plus gai qu'à l'ordinaire.

Mais, le lendemain matin, en se levant, Jeanne fut bouleversée de trouver la maison vide.

Jean n'était plus là. Elle courut à sa chambre. Sa

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

*Ecoles de recrues* : I, cadres du 26 avril, recrues du 4 mai au 19 juin, à Colombier. II, cadres du 21 juin, recrues du 29 juin au 14 août, à Colombier.

*Cours de répétition de l'élite.* — Bataillon de carabiniers n° 2, du 7 au 24 septembre, à Yverdon. — Bataillon de fusiliers 13, du 6 au 23 avril, à Colombier. — Bataillon 14, du 6 au 23 avril, à Berne. — Bataillon 15, du 17 août au 3 septembre, à Yverdon. — Bataillon 16, du 7 au 24 septembre, à Colombier. — Bataillon 17, du 16 mars au 2 avril, à Yverdon. — Bataillon 18, du 16 mars au 2 avril, à Colombier. — Bataillon 19, du 17 août au 3 septembre, à Colombier. — Bataillon 20, du 6 au 23 avril, à Yverdon. — Bataillon 21, du 17 août au 3 septembre, à Berne. — Bataillon 22, du 7 au 24 septembre, à Berne. — Bataillon 23, du 7 au 24 septembre, à Berne. — Bataillon 24, du 16 mars au 2 avril, à Berne.

*Instituteurs*, du 16 au 30 juillet, à Lucerne.

*Cours de tir.* — Officiers, du 3 mars au 1<sup>er</sup> avril ; du 7 avril au 6 mai ; du 12 mai au 10 juin ; du 21 juillet au 19 août ; du 22 septembre au 21 octobre, à Wallenstadt.

Sous officiers, du 12 février au 13 mars, à Colombier.

**CAVALERIE**

*Ecole préparatoire d'officiers*, du 17 octobre au 17 décembre, à Berne.

*Ecole de cadres*, du 22 octobre au 4 décembre, à Berne.

*Ecole de recrues* : Recrues de langue française, du 1<sup>er</sup> juillet au 21 septembre, à Berne.

*Cours de répétition* : Guides, compagnies Nos 1, 2, 4 et 9, du 21 septembre au 2 octobre, à Thoune.

**ARTILLERIE**

*Ecoles préparatoires d'officiers*, du 16 juillet au 28 août, à Thoune, et du 29 août au 1<sup>er</sup> novembre, à Zurich.

*Ecole de sous-officiers*, du 16 février au 24 mars, à Thoune.

*Ecoles de recrues.* — Artillerie de campagne, batteries 10 et 11, du 2 avril au 28 mai, à Bière.

Train, 1<sup>re</sup> division, du 10 août au 22 septembre, à Bière.

*Cours de répétition.* — Batteries 10 et 11, du 16 juin au 5 juillet, à Bière.

Train de ligne de la 1<sup>re</sup> division, le train du génie excepté, du 22 septembre au 5 octobre, à Bière.

**GÉNIE**

*Ecoles de recrues.* — Sapeurs, cadres du 3 mai, recrues du 11 mai au 1<sup>er</sup> juillet, à Liestal.

Pontoniers, cadres du 26 juillet, recrues du 3 août au 23 septembre, à Brugg.

Pionniers, cadres du 5 mai, recrues du 13 mai au 3 juillet, à Brugg.

**TROUPES SANITAIRES**

*Ecole de recrues*, de langue française, du 12 juin au 29 juillet, à Bâle.

**TROUPES D'ADMINISTRATION**

*Ecole de recrues*, du 10 mai au 18 juin, à Thoune.

**ECOLES CENTRALES**

Lieutenants, du 3 mars au 14 avril, du 9 juin au 21 juillet, du 26 septembre au 7 novembre, à Thoune.

Capitaines, du 21 avril au 1<sup>er</sup> juin, à Thoune.

Majors, du 26 juillet au 15 août, à Bâle.

**MANŒUVRES D'AUTOMNE**

11<sup>e</sup> corps d'armée, du 29 août au 6 septembre, à Aarbourg.

valise de voyage était présente, fermée à clef. Aucun des vêtements civils de l'officier n'apparaissait. Il n'y avait là que son uniforme et son sabre, pendus aux porte-manteaux. Le jeune homme était donc sorti.

« Père ! » appela l'orpheline, surprise et étonnée de ne point entendre le pas de Joël résonner dans l'appartement.

Joël ne répondit pas, et pour cause : lui aussi était absent.

Jeanne prit peur. Elle descendit quatre à quatre chez la concierge, qu'elle questionna, éfarée.

L'excellente femme ne la rassura certainement pas en lui révélant que ces messieurs étaient sortis dès six heures. Comme on était au printemps, elle les avait très bien vus passer. Mais, contrairement à son habitude, M. Joël le Mat ne lui avait pas adressé la parole.

La pauvre enfant remonta dans sa chambre, en proie à une désolation infinie.

Que faire ? A quel parti s'arrêter ? Il ne fallait pas songer à poursuivre les deux hommes. De quel côté, d'ailleurs, les eût-elle cherchés ? En toute autre ville que Paris, une telle tentative aurait dû passer pour folle. Aussi Jeanne ne s'y arrêta-t-elle pas un instant.

Elle s'abandonna à son angoisse et s'affaissa sous la douleur. Jamais elle ne s'était sentie aussi affligée, aussi dénuée qu'en ce cruel moment.

Elle était seule, et dans cette solitude affreuse elle sentait le temps fuir, les minutes suivre les minutes avec une lenteur qu'elle jugeait monstrueuse. Et pendant qu'elle gémissait ainsi, impuissante, inutile, le sort de deux hommes se jouait peut-être aux environs de Paris, dans l'un de ces coins charmants, de ces banlieues ombrées et fraîches qu'elle aimait, en souvenir de la forêt de Carnoët, et où elle rêvait d'aller goûter les premières joies de l'amour pur et partagé, au bras de son bien-aimé Pierre.

Et qui pouvait dire quel drame s'accomplissait là-bas ? Jean avait beau être militaire, il avait beau être brave, M. Myrio pouvait être brave lui aussi, et peut-être favorisé par le sort. Le duel a toujours une part d'aléa, de loterie. Si on allait lui rapporter son frère grièvement blessé, tué peut-être ? Oh ! mon Dieu !

Jeanne se secouait, toute frémissante ; elle essayait de ne plus penser ; elle voulait éloigner ces affreux pressentiments.

Nous compléterons demain, s'il y a lieu, les extraits ci-dessus. Nous tenons, du reste, à la disposition de nos abonnés le tableau complet.

**Nouvelles des cantons**

**ZURICH.** — Le Conseil administratif a élaboré un projet pour une nouvelle organisation du contrôle des habitants. Ce projet stipule entre autres que personne ne doit recevoir du travail, comme employé ou ouvrier, s'il ne peut justifier qu'il est en règle avec les autorités de police. En outre chaque propriétaire devra tenir un registre dans lequel seront inscrits tous ceux qui habitent sa maison.

**SAINT-GALL.** — Un ouvrier occupé à des réparations au viaduc de Lutisbourg, élevé de 62 mètres au-dessus du Guggenloch, a couru ces jours derniers, raconte le *Vaterland*, un bien grand danger. Depuis le printemps, on exécute sur ce viaduc des travaux destinés à le renforcer, et jusqu'ici aucun accident ne s'était produit. Mais jeudi dernier, la charpente en fer du pont, était couverte d'une légère couche de verglas ; un des ouvriers qui y travaillaient glissa.

Mais par bonheur son pied se prit dans un entrecroisement de poutres et il resta suspendu dans l'espace. Sans perdre la tête, il cria au secours et ses compagnons de travail purent le délivrer de cette effroyable situation. On peut être sûr qu'il n'oubliera de sa vie ces quelques instants d'angoisse affreuse.

**VAUD.** — *Rencontre de trains.* — Des enquêtes minutieuses faites pour établir les responsabilités dans l'affaire de la rencontre de trains à Chénens, il résulterait, d'après le *Journal de Nyon*, que le mécanicien du train venant de Berne était en faute et que c'est à l'action simultanée du chef de train et du mécanicien du train montant que la catastrophe a pu être évitée. Le mécanicien fautif a été révoqué.

**Sévery.** — Des ouvriers occupés à enlever la couche de terre recouvrant une gravière près de Sévery ont mis à découvert deux squelettes, et, à côté de ceux-ci, des armes, entr'autres une large épée à deux tranchants, un sabre ou couteau de chasse, une pointe de lance et une pointe de flèche. Ces armes sont en fer et paraissent provenir de l'époque romaine. Un peu plus loin, les ouvriers ont encore trouvé une hache en fer, une pièce de monnaie en cuivre portant en effigie une tête couronnée et une inscription illisible, et plusieurs perles de verre avec un médaillon paraissant provenir d'un collier.

Comme d'autres découvertes analogues ont été faites à plusieurs reprises au même endroit, tout porte à croire qu'on se trouve en présence d'un cimetière de l'époque helvétique romaine.

*Un renard chez un chasseur.* — On savait le renard rusé, mais on ne le connaissait pas audacieux jusqu'au point de venir élire domicile chez son propre ennemi. L'histoire est vraie pourtant. Elle s'est passée à Chavannes, il y a quelque temps, et c'est le *Nouvel-iste vaudois* qui en est responsable.

Depuis des mois, on avait remarqué qu'un renard rôdait dans le village. Mais où se terrait-il ? On l'ignorait. A la première neige, son passage avait été signalé sur le toit du meilleur chasseur de l'endroit. On guetta ; on se mit à l'affût ; maître renard resta alors in-

visible. Il n'avait cependant pas déguerpé. Un matin, on l'aperçut sur la faite de la maison, dont il semblait avoir fait son observatoire. C'était par trop se targuer du chasseur. On se mit à fouiller le grenier ; on fit une « chette » épouvantable, un véritable sabbat. Rien n'y fit : le compère ne sortit point.

Sa présence était pourtant manifeste. Le chasseur en fut vexé. Un soir, il exerça de nouveau sa patience et se mit en embuscade hors de la maison. Des heures s'écoulèrent et toujours rien. Enfin un léger bruit signala quelque être vivant sous l'auvent. C'est notre renard qui montre le bout de l'oreille. Il regarda avec prudence à gauche, à droite ; il aperçut le chasseur et prestement se retira. Il répéta son manège plusieurs fois. Enfin l'immobilité du Nemrod lui donnant assurance, il avança un peu plus. Ce fut pour son malheur : un coup de feu retentit et le renard dégringola à terre. Point n'est besoin de dire qu'il était fort gras : il avait trouvé, sous ce toit hospitalier, pendant plus d'une année, bon souper, bon gîte, et, peut-être, le reste.

**GENÈVE.** — M. le conseiller A. Patru maintient définitivement sa démission de député. Il faudra le remplacer. M. Patru ayant été nommé sur la liste radicale, c'est un radical qui, en vertu du système proportionnaliste, devra le remplacer.

M. William Vogt vient de publier une violente philippique contre M. Pierre Moriaud, sous le titre de « Pierre le Petit ».

**Chronique du Jura bernois**

*Delémont.* — La Commission catholique-romaine du canton de Berne se réunit aujourd'hui à Delémont pour discuter entre autres le nouveau décret de la Direction des cultes sur la séparation des paroisses catholiques du canton en paroisses catholiques romaines et paroisses catholiques chrétiennes, et donner en outre son préavis.

**Chronique neuchâteloise**

\* *Barreau.* — Le citoyen Arnold Gutmann, licencié en droit de l'Académie de Neuchâtel, domicilié à la Chaux-de-Fonds, a été admis au rôle officiel du barreau neuchâtelois.

\* *Coffrane.* — Pendant l'année 1896, il y a eu dans l'arrondissement de Coffrane, Geneveys et Montmollin, 45 naissances, 14 mariages et 19 décès.

\* *Cortailod.* — La population de Cortailod, d'après le recensement de 1897 est de 1,344 habitants, en augmentation de 16 sur l'an dernier.

**Société Chorale de Neuchâtel**

Le premier concert de l'hiver de la Société a lieu dimanche prochain, à 4 heures, au Temple du Bas. Il est consacré entièrement à Franz Schubert, dont on entendra la *Symphonie inachevée* et la *Messe en la bémol majeur*. Lessolistes sont : M<sup>me</sup> Lang-Malignon, soprano, de Genève ; M<sup>me</sup> Räuber-Sandoz, alto, de Berne ; M. X., ténor, et M. Fritz Furrer, basse, de Zurich. Le tout avec l'orchestre de Berne renforcé.

Les concerts de ce genre se passent de réclame. Nous rappelons simplement celui-ci aux amateurs des Montagnes qui, sauf empê-

« Ah ça, Jeannette, est-ce que tu es encore couchée, par hasard ? »

C'était la belle voix ferme et pleine du sous-lieutenant Jean Plouherno.

Petit Ange eut un vertige. Elle étendit le bras pour se retenir à la muraille ; mais, réagissant aussitôt, elle cria, elle aussi, d'une voix étranglée par l'émotion :

« Madame Bernal ! Madeleine ! c'est lui, c'est Jean ! »

« Hé ! oui, c'est Jean, » répondit la voix attendrie de l'officier, tandis qu'il recevait sa sœur défaillante dans ses bras.

Elle demeura un instant privée de sentiment, et ne put voir ainsi le troisième personnage qui entra à la suite de Joël.

Mais, quand elle eut recouvré ses sens, une nouvelle exclamation joyeuse s'échappa de sa poitrine :

« Oh ! Pierre aussi ! Tous les bonheurs m'arrivent donc à la fois aujourd'hui ! »

« C'est que, vois-tu, » répliqua Madeleine radieuse, Dieu a jugé qu'il nous devait une compensation pour les terribles angoisses que nous avons subies et les larmes que nous avons versées.

« Vous avez donc pleuré ? fit tendrement le sous-lieutenant, tandis que Pierre ramenait Jeanne suspendue à son bras.

« Il n'y a donc que vous pour ne pas vous en apercevoir ? » riposta la belle brune.

Et elle tournait vers le jeune homme ses beaux yeux, sur lesquels il fixa un long regard d'adoration.

« Oh ! Pierre aussi ! Tous les bonheurs m'arrivent donc à la fois aujourd'hui ! »

« C'est que, vois-tu, » répliqua Madeleine radieuse, Dieu a jugé qu'il nous devait une compensation pour les terribles angoisses que nous avons subies et les larmes que nous avons versées.

« Vous avez donc pleuré ? fit tendrement le sous-lieutenant, tandis que Pierre ramenait Jeanne suspendue à son bras.

« Il n'y a donc que vous pour ne pas vous en apercevoir ? » riposta la belle brune.

Et elle tournait vers le jeune homme ses beaux yeux, sur lesquels il fixa un long regard d'adoration.

« Oh ! Pierre aussi ! Tous les bonheurs m'arrivent donc à la fois aujourd'hui ! »

« C'est que, vois-tu, » répliqua Madeleine radieuse, Dieu a jugé qu'il nous devait une compensation pour les terribles angoisses que nous avons subies et les larmes que nous avons versées.

« Vous avez donc pleuré ? fit tendrement le sous-lieutenant, tandis que Pierre ramenait Jeanne suspendue à son bras.

« Il n'y a donc que vous pour ne pas vous en apercevoir ? » riposta la belle brune.

Et elle tournait vers le jeune homme ses beaux yeux, sur lesquels il fixa un long regard d'adoration.

(A suivre)



BANQUE FÉDÉRALE (Société Anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 22 Janvier 1897.

Notes sembleraient aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur:

Table of exchange rates for various locations including Paris, London, and others, with columns for 'Lieu', 'Cours', and 'Par'.

AVIS

Les clients de la BOUCHERIE SOCIALE sont priés de présenter régulièrement, dès maintenant jusqu'au 25 janvier courant, leurs carnets au bureau de l'étal, pour les faire additionner et porter les montants au registre d'inscriptions, afin de pouvoir procéder plus facilement et avec ordre à la répartition des bénéfices de l'année 1896.

Gérance d'immeubles

P.-G. GENTIL, Parc 83 LA CHAUX-DE-FONDS - Téléphone -

Bureau spécial d'achat et vente d'immeubles Renseignements les plus divers

A vendre

une MAISON de bon rapport, située dans la partie Est de la Chaux-de-Fonds. - S'adresser au dit bureau. n-64-c 474-3

Associé est demandé pour monter une fabrique de pierres, sertissages, chatons, taillages de pierres. Procédé unique et nouveau. Rapport immense. Pas besoin d'être de la partie. Apport exigé, 4000 fr. Pressé. - Ecrire sous C. J. 461, au bureau de L'IMPARTIAL. 461-1

ÉPICERIE

Rue du Progrès 57

Excellent Vin rouge à 30 et 40 cent. le litre. Vin blanc de Neuchâtel, 60 ct. le litre. Vermouth à 95 cent. le litre. Malaga doré à fr. 1.30 le litre. Lards, Saucisses et filets de porc, fumé à la campagne. Saindoux à fr. 1 le kg. Choucroute. Quartiers de pommes.

Encore une centaine de CORSETS en liquidation. 17480 3

Charcuterie

J. SCHMIDIGER 12, Rue de la Balance 12.

Tous les jours - Gros Veau, à 60 c. le demi-kilo. Porc frais, à 80 c. Lard à fondre, à 60 c. Saindoux fondu, à 75 c. Bien assortie en Porc fumé et salé 1re qualité. 17850 JAMBONS fumés, à 60 c. le demi-kilo. Choucroute, Souris, Compôte. Se recommande J. Schmidiger.

SPÉCIALITÉ

d'Articles mortuaires AU 9600-198 Grand Bazar du Panier Fleuri

Couronnes en perles. Couronnes en fer. Couronnes pour fossoyeurs. Couronnes p<sup>r</sup> ensevelissements. Bouquets artificiels. Oreillers en satin et en broché or. GANTS. BRASSARDS. MOUSSELINE.

Bijouterie deuil.

rand choix. Prix avantageux.

Ecole professionnelle p<sup>r</sup> jeunes filles et adultes

1<sup>er</sup> Semestre 1897. - 8<sup>me</sup> année.

Ouverture des Cours le 1<sup>er</sup> Février 1897

- 1. Cours de Coupe et de Confection (jour)
2. Cours de Coupe et de Confection (soir)
3. Cours de Broderie blanche et artistique
4. Cours de Lingerie, Raccourcissements, Dentelles aux fuseaux, filet, crochet
5. Cours d'Allemand
6. Cours d'Anglais
7. Cours d'Italien
8. Cours de Peinture
9. Cours de Comptabilité

Prix Fr. 25.- » 25.- » 25.- » 25.- » 10.- » 10.- » 10.- » 15.- » 10.-

Les inscriptions pour tous les cours peuvent être faites chez Mme Tisot-Humbert, rue du Premier-Mars, qui donnera les renseignements nécessaires - Le Cours de Repassage se donnera en été.

Au nom du Comité :

La Présidente, Anna Ducommun-Robert.

1140-3

M. KROUG, Opticien, de BIENNE

préviens sa nombreuse clientèle de la Chaux-de-Fonds qu'il vient d'arriver avec un grand choix de lunetterie pour toutes les vues. Article soigné, verre extra-fin, dont la renommée n'est plus à faire. M. Kroug se recommande vivement, vu le grand nombre d'années qu'il vient à la Chaux-de-Fonds et dont le nombre de ses clients augmente chaque fois.

Fabrication et Réparations d'après les ordonnances de MM. les docteurs oculistes. 360-2

Il reçoit de midi à 2 heures et de 6 à 10 heures du soir, Rue du Soleil 7, au deuxième étage.

Il se rend à domicile sur demande.

M. KROUG restera jusqu'au 15 mars à la Chaux de Fonds.

Brasserie Muller Frères

24, Rue Saint-Pierre 24.

Bières d'Exportation

BRUNE genre MUNICH ET 13310-C6

BLONDE genre PILSEN

Première qualité

EN FUTS ET EN BOUTEILLES

Livraison à domicile.

TELEPHONE



sentant H.-François CALME, rue de la Demoiselle 92, au 1<sup>er</sup> étage. Téléphone. - Catalogue illustré et échantillons sur demande chez le rep...

Conditions de vente: Pour 30 fr., 5 fr. par mois. Pour 50 fr., 6 fr. Pour 80 fr., 8 fr. Pour 100 fr., 10 fr.

Glaces de toutes grandeurs. Chaussures en tous genres, garantis deux ans, ainsi que REVEILS et PENDULES - REGULATEURS -

Lits et sommiers élastiques. Couvertures de fil blanc, blanches, rouges, grises, jacquard, etc. (H-3082-1) - Cretannes pour meubles. Laines à tricoter. - Rideaux blancs et colorés. - Lampes à pétrole. - Corbeilles, pupons, jérémy, noir et couleur. - Chemises blanches sur mesure. Catalogue. - Spécialités Blanches. - Chemises légères. - Cravates, Plumes et Barettes, Gilets de chasse. - Surtout-manteaux, Colonnies, Cretannes, Couffis marte. - Toiles fil et coton, Nappes et Serviettes. Es-

A. FREYMOND, S. VALENTIN, LAUSANNE Trousseaux complets

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

4016-3

HORLOGERIE

Un fabricant d'horlogerie, s'occupant depuis plusieurs années de la fabrication des pièces Roskopf, demande à entrer en relations avec une maison sérieuse qui lui fournirait boîtes et mouvements. On prendrait des commissions dans ces genres. Travail consciencieux garanti, réglé à une minute, à un prix très réduit. - S'adresser, sous U. 1244 B., Poste restante, à Bienne. 795-2

CHACUN SE DEMANDE

comment je peux vendre aussi bon marché mes boîtes à musique, de fabrication suisse. Ce n'est qu'un rare hasard qui m'a permis d'en acheter un stock de 10,000 pièces, à un prix incroyablement bas. C'est pourquoi je cède, aussi longtemps qu'il y a provision, une boîte à musique garantie, jouant très bien 28 notes, avec mécanique, dans une boîte en bois poli, ornée de différentes figures, au prix dérisoire de 2 fr. 50 seulement; la même, 1re qualité, se remontant avec une clef, 4 fr.; la même, de toute élégance, jouant 38 notes, 12 fr. Albums photographiques avec boîte à musique, format 24x24, richement ornés, avec fermoirs magnifiques, 15 fr. seulement. C'est incroyable mais réel. Pareille occasion ne se présente que très rarement, c'est pourquoi il faut se hâter d'adresser les commandes à D. CLECHNER, Zurich. Cet ornement ne devrait manquer dans aucune maison n 4061 z 340-2

CHANGEMENT DE DOMICILE

Charles Landry 86 RUE DU PARC 86. Spécialité de Tours d'heures.

AVIS

M. PÉTRONIOR-RICHARD, élève du Conservatoire de Milan, se recommande toujours pour des Leçons de Violon, Mandoline, Guitare, Harmonie et Composition. - Pour les inscriptions, s'adresser chez M. Perregaux, magasin de musique. 822

Pour 5 Francs seulement



J'envoie contre remboursement un excellent Accordéon de concert Helvetia, élégant avec 10 touches, 40 voix, 2 basses, 2 registres, 2 fermetures, clavier-niclé ouvert, garniture niclée grandiose double-soufflet avec coins d'acier, instrument de luxe, grand format, musique à 2 choeurs, son d'orgue. Méthode pour étudier soi-même, par laquelle toute personne sait jouer de cet instrument sans maître et sans connaissance des notes, sera donnée gratuitement. Port cout frs. 1.25 caisse gratuite. Toute commande de 2 pièces recevra comme cadeau un grand harmonica-tremolo de Vienne à jouer de 2 cotés avec 64 trous et musique à 2 choeurs, 12 1/2 cm. de long et 5 cm. de large. Port ensemble seulement frs. 1.25. Adresser les commandes à Heintz Suhr, à Neuenrade, Allemagne.

A louer

pour St-Georges 1897 un pignon de 3 chambres et les dépendances; un logement de 3 grandes chambres et un cabinet avec corridor. Ces deux logements, remis à neuf, sont bien situés au soleil. - S'adresser à M. Ch. Vielle Schilt, rue Fritz-Courvoisier 29A. 622-5\*

A remettre

pour cause de cessation de commerce, un fond de Magasin d'épicerie avec tout le matériel. - S'adresser rue du Grenier 2, au magasin. 930-1

A LOUER

pour courant juillet, un grand MAGASIN avec 3 ou 4 devantures, situé rue Léopold-Robert, vis-à-vis du grand Hôtel Central; conviendrait pour tous genres de commerce. Plan à disposition. - S'adresser rue Léopold-Robert 51. 408-1

Avis aux doreurs

A vendre, pour cause de départ, une machine électrique (dynamo) fonctionnant avec moteur à eau, plus 3 accumulateurs « Marly ». Vu la grande économie de temps, l'outillage conviendrait à un doreur. - Pour les appareils, s'adresser à M. Georges Courvoisier, rue du Marché 1. 18965-2

A vendre

pour cause de départ, en bloc ou séparément, tout l'outillage d'un petit mécanicien-amateur, consistant en un tour avec chariot, sa transmission et accessoires, un établi portatif, plus une quantité d'autres outils dont on supprime le détail. 18183-2 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

CREDIT MUTUEL

Ouvrier

Remboursement des dépôts de la Série C, 7<sup>me</sup> émission, dès le mercredi 6 janvier 1897.

Une nouvelle série C, 8<sup>me</sup> émission, s'ouvrira le 2 janvier 1897. On délivre des carnets dès maintenant. TOUS LES CARNETS DE DEPOTS seront retirés dès le 26 décembre 1896 pour y ajouter les intérêts et procéder à leur vérification.

Escompte, comptes-courants, prêts sur titres et hypothécaires, recouvrements, garde, achat et vente de titres, encaissements de coupons, rentes viagères, contrats d'assurances sur la vie Le Phénix, et contre les accidents La Rhénania, aux meilleures conditions.

A vendre de gré à gré 4 maisons, bien situées et en bon état d'entretien, à de favorables conditions. Plusieurs logements à louer pour St-Martin 1896 et St-Georges 1897. 16020-3

On offre à prêter

contre hypothèque en premier rang une somme de 10 à 12,000 francs. S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 1051-2

Représentation

Un horloger connaissant à fond le centre horloger, s'occupant déjà de représentations, pourrait encore entreprendre quelques articles, soit mouvements, boîtes, ainsi que d'autres articles pour la contrée. Solides références à disposition. - S'adr., sous chiffres W. P. R., Poste restante Succursale. 882-1

Etude J. CUCHE, D<sup>r</sup> en Droit 26, Rue Léopold Robert 26.

A louer dès maintenant ou pour St-Georges 1897, un magasin extrêmement bien situé à la rue Léopold-Robert 26. Prix 1300 fr.

A louer pour St Georges 1897, un beau logement de 3 pièces et dépendances, 2 alcôves, au 4<sup>me</sup> étage de l'immeuble rue Léopold Robert 26. Prix 550 fr.

Au besoin, tout le 4<sup>me</sup> étage pourrait être remis à la même personne (6 pièces, 4 alcôves. 1300 fr.) 760-3

A louer pour tout de suite, un magasin situé rue du Parc 88. Prix 300 fr. 761

A louer pour St-Georges 1897, un magasin situé rue des Terreaux 2. Prix 430 fr. 762

A louer pour St-Georges 1897, un beau logement de 3 pièces et dépendances, au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble rue de la Place d'Armes 15A. Prix 630 fr. 763

A louer pour tout de suite, un pignon de 2 pièces et dépendances, situé rue des Terreaux 16. Prix 300 fr. 764

Maisons à vendre

Le notaire A GUSTE JAQUET, à La Chaux-de-Fonds, est chargé de vendre, à des prix très avantageux, plusieurs maisons de construction récente, situées dans un des beaux quartiers du village (rue de la Demoiselle). Grandes facilités de paiement. 1024-5

Jolie chambre

On offre, à un Monsieur travaillant dehors, de toute moralité et convenable, une chambre bien située en face du Collège Industriel, chez des personnes tranquilles. - S'adresser rue de la Demoiselle 45, au 2<sup>me</sup> étage, à droite, le matin depuis 11 h. à 2 h. après midi. 100-9\*

JOLI CADEAU

A vendre d'occasion une PETITE MACHINE à VAPEUR complètement neuve. Prix exceptionnel. Photographiques de la machine à disposition. - S'ad. au bureau de L'IMPARTIAL. 18486-2

Articles Deuil

BOUQUETS artificiels. COURONNES en perles. COURONNES en fer. COURONNES p<sup>r</sup> fossoyeurs. OREILLERS en satin. GANTS et BRASSARDS. Nouveautés en

Chapeaux et Capotes de deuil.

COIFFURES crêpe. VOILES et VOILETTES. FOURNITURES p<sup>r</sup> deuil.

Au Bazar Neuchâtelois

Escompte 3%. 2291-6

Calendriers à effeuiller et de Bureaux en tous genres.

PAPETERIE A. COURVOISIER place du Marché



### Comptoir Petit Pierre & Co CHAUX-DE-FONDS

offre ouvrage suivi à Repasseurs,  
Pièces à clef or. 1146-2

### Représentant

Pour un nouveau BEC breveté à incandescence par le gaz et nouveau manchon (chemise), on demande négociant ou représentant. Conditions fermes, 60 % bénéfice net. — Ecrire Incandescence, Gibraltar 7, à Neuchâtel. 1139-1

### APPRENTI

Un jeune homme de bonne conduite et ayant une belle écriture, pourrait entrer de suite ou pour le 1<sup>er</sup> février 1897, en l'étude de MM. G. LEUBA, avocat et Ch. E. GALLANDRE, notaire, rue du Parc 50. n 179-c 1147-3

### L'Hôtel du Lion d'or

demande quelques bons pensionnaires. 839 H. IMMER.

### Attention!

Les personnes qui désireraient prendre des leçons de comptabilité d'un maître expérimenté, peuvent s'adresser au bureau de L'IMPARTIAL 689

### SPIRAUX

Assortiment complet de Spiraux trempés et mous, de la maison 17982

SANDOZ FILS, rue Neuve 2

chez M<sup>me</sup> Adèle Fatton 54, RUE DE LA SERRE 54.

### Vente d'une maison d'habitation.

L'hoirie de M. BOREL offre à vendre sa maison rue D. JeanRichard 9, au centre des affaires, à proximité immédiate de l'hôtel des Postes. Immeuble en bon état d'estretien. Revenu avantageux. Facilités de paiement.

S'adresser en l'Etude du notaire Charles Barbier, à la Chaux-de-Fonds. 255-2

### Apprenti

On demande comme apprenti de banque un jeune homme ayant reçu une bonne instruction. — S'adr. à MM. Pury & Cie. Chaux-de-Fonds 831

### On demande

des polisseuses, aviveuses et finisseuses de boîtes argent. — Fabrique de boîtes LA CENTRALE, Bienne. 777

### Boulangerie-Pâtisserie

Albert Hartmann 86, rue Léop.-Robert 86

Tous les jours : Pâtisserie fraîche, Crème, Cornets, Meringues 826 Se recommande.

### MONT-D'OR

J'expédie des FROMAGES Vacherins ou Mont-d'Or en boîtes d'environ deux kilos, à 1 fr. 20 le kilo FRANCO contre remboursement. 879

Marc BOURQUIN, négociant, à VILLERET

A vendre faute d'emploi un potager, avec grille et bouillotte, usagé mais en bon état. — S'adresser à l'Orphelinat des Jeunes Garçons. 802-0

### LIBRAIRIE A. COURVOISIER

Place du Marché

### PSAUTIERS

de tous prix, depuis les reliures les plus ordinaires jusqu'aux plus riches.

PSAUTIERS toile et peau de mouton  
PSAUTIERS maroquin soignés.  
PSAUTIERS velours.  
PSAUTIERS peluche, etc.

GRAND CHOIX DE

### Livres religieux

HYMNES DU CROYANT

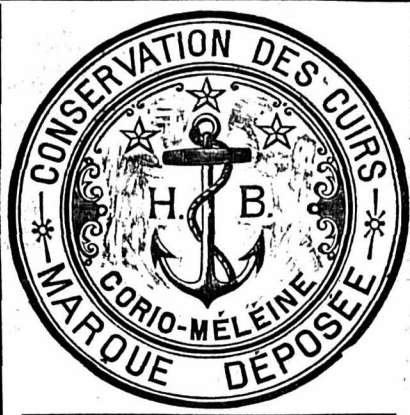
CHANTS ÉVANGÉLIQUES.

Vues de la Palestine.

CARTES de CATÉCHUMÈNES avec versets

BIBLES, NOUVEAUX TESTAMENTS

de la « Société Biblique Britannique et Étrangère », en toutes reliures et de tous formats.



BREVET FÉDÉRAL N° 6540

Indispensable pour la conservation de la chaussure.

Produit employé avec succès depuis 20 ans.

# La Corio-

DONNE AU CUIR UNE SOUPLESSE EXTRAORDINAIRE

La Graisse la meilleure et la plus économique pour la conservation de la chaussure.

# Méléine

### DÉPÔTS A LA CHAUX-DE-FONDS

Epicierie MESSMER, rue du Collège 21.  
Epicierie PAUL GIROOD, rue du Doubs 139.  
Epicierie CH.-F. REDARD, rue du Parc 11.  
Epicierie A. BREGUET, rue du Temple-Ahem. 23.  
Epicierie G. VULLIÈME, rue des Terreaux 18.  
Epicierie A. JACCARD, rue de la Demoiselle 45.  
BAZAR PARISIEN, rue Léopold-Robert 46.  
CH. KRANKENHAGEN, cordonnier, Léop.-Rob. 18 a.

Epicierie VITAL PERREGAUX, rue de la Paix 65.  
Epicierie NICOLET, rue de la Paix 39.  
CORDONNERIE NATIONALE, r. Léop.-Robert 28 b.  
Epicierie BRANDT, rue de la Demoiselle 2.  
Epicierie D. HIRSIG, rue du Versoix 7.  
Epicierie KRUMMENACHER, rue du Parc 35.  
BAZAR PARISIEN, Succursale, place du Marché 2.  
A. COURVOISIER, papeterie, place du Marché.

En vente au détail par boîtes de 40 et 80 ct., 1 fr. 35 et 2 fr. 50.

### ASILE DE NUIT

L'Asile de nuit recommande aux personnes charitables de bien vouloir délivrer des bons de nourriture ou de logis, munis d'un timbre ou cachet et du nom du porteur, aux personnes nécessiteuses en passage ou sans abris, vu que jusqu'à présent les bons ont servi au soutien et à la prospérité de l'Asile.

Lits depuis 50, 60, 70, 80 ct., 1 fr. 1.20 et 1.50.  
Lits à la semaine depuis fr. 1.50, 2.00, 2.20, 3.00, 3.50 et 5.00, selon les lits ou les chambres.  
Couché à deux, par personne, depuis 30, 35, 40 et 50 centimes. 19210-12  
Anna GUILIANO.

### BOUCHERIE-CHARCUTERIE Edmond Robert

Rue D. JeanRichard 20.

Toujours bien assortie en Viande de bœuf 1<sup>re</sup> qualité, Veau, Mouton, Porc frais, salé et fumé, Saucisses à la viande et au foie, Jambon roulé, Saucissons de Lyon, Saucisses de Francfort, Choucroute. Les mardis et samedis de chaque semaine, BOUDIN, mode lyonnaise. 14774-28<sup>a</sup>  
Se recommande, Edmond Robert.

### Café

A louer un Café-Restaurant, avantageusement situé au bord de la route cantonale, non loin de La Chaux-de-Fonds. Grands locaux. Affaire excellente. Logement à disposition: trois pièces, cuisine et corridor. Entrée en jouissance immédiatement ou pour époque à convenir. — Eventuellement, l'on pourrait louer le café et le logement séparément.

Etude R. HOURJET, Avocat Rue Fritz Courvoisier 3 427-1

### Pétrolia

Le meilleur remède contre la chute des cheveux, les pellicules, le meilleur fortifiant. Chez M. LESQUEREU, coiffeur, rue Léopold Robert, Chaux-de-Fonds, et à Neuchâtel chez M. ZIRNGUIBEL, rue du Seyon. (H-4312 x) 7164-15

### Commerce de thés, Ch. Dumur GENEVE

Dépositaires pour Chaux-de-Fonds: Mlle Chollet, rue Léopold-Robert. Mme Vve L'Éplattier, rue du Parc 66. Mme Pillonel, rue de la Serre 6. Mmes Dreyfuss, rue de la Serre 8. Qualités supérieures depuis 3, 4, 5, 6, 7 et 8 fr. le demi-kilo, en paquets de 125, 250 et 500 grammes. 14760-4

### Epicierie-Comestibles

Grand assortiment de Boîtes garnies CHOCOLATS Suchard et autres Fondants ORANGES MANDARINES Raisins, Desserts, Figues, Pruneaux et Desserts variés. Se recommande. 8684-3  
Alice ROY, rue du Parc 1.

Remonteur. Un démonteur et remonteur connaissant à fond la pièce ancre et cylindre soignée cherche une place dans un comptoir sérieux de la localité ou à défaut entreprendrait de l'ouvrage à la maison. Régularité au travail. Références et certificats de premier ordre à disposition. — S'adresser, sous initiales E. F. 1131, au bureau de L'IMPARTIAL. 1131-3

Une personne se recommande pour de la couture, lingerie, blouses, tabliers et raccommodages d'habits d'hommes, de femmes et de la lingerie. — S'adresser à Mme Huguenin, rue du Grenier 30. 1126 3

Un jeune homme de 22 ans, demande place comme commissionnaire, homme de peine ou pour faire de gros travaux. — S'adresser rue Jaquet Droz 56, au pignon. 1132-3

Apprentie. Une jeune fille de 16 ans désire se placer de suite en qualité d'apprentie régleuse. — S'adr. chez M. Linder, rue des Terreaux 27. A la même adresse, à vendre un fourneau de repasseuse. 1148 3

Comptable expérimenté et sérieux, connaissant à fond la fabrication et le commerce d'horlogerie et sachant les deux langues, demande place dans une maison sérieuse. — S'adresser sous chiffres X. Z. 942, au bureau de L'IMPARTIAL. 942 2<sup>e</sup>

Achevages. On entreprendrait régulièrement 2 à 3 grosses achevages échappements cylindre par mois. — S'adresser à M. Léon Hägeli, La Ferrière. 1001-2

Peintre. Un peintre en cadrans entreprendrait des romaines et des tentes, ainsi que des cartouches et décalquages à faire à domicile. 1011-2  
S'adresser au Bureau de L'IMPARTIAL.

Repasseuse. Une bonne repasseuse en linges se recommande pour du travail soigné et à prix ordinaires; elle se charge aussi du lavage, au besoin. — S'adresser rue de la Demoiselle 124, au 3<sup>me</sup> étage. 1005-2

Une personne de toute confiance demanderait à faire des caleçons et chemises de femmes, depuis 50 c., ainsi que des raccommodages à prix modérés. Se recommande. — S'adresser rue du Progrès 3, au pignon. 1052-2

Jeune homme. Un jeune homme allemand cherche une place de suite pour s'aider dans un magasin ou atelier. — S'adresser à Mme Kohli, rue de la Paix 55, au 1<sup>er</sup> étage. 1108 2

Sertissages. Une sertisseuse entreprendrait quelques cartons par semaine, grandes pièces. 896-1  
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Acheveur. Un bon acheveur, ayant travaillé vaillé pendant nombre d'années dans une des bonnes maisons du pays, demande place dans un bon comptoir de la localité, ou à défaut entreprendrait des achevages à faire à domicile, soit en pièces or, argent, savonnettes et lépines. — S'adresser sous initiales B. R., au bureau de L'IMPARTIAL. 985-1

Une jeune dame de toute honnêteté et de toute confiance, étant bien au courant du commerce, demande place comme desservante d'un magasin ou succursale, ou à défaut comme concierge. — S'adresser sous initiales E. K. 907, au bureau de L'IMPARTIAL. 907-1

Une jeune fille de 20 ans, aimant les enfants et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, demande une place pour le 1<sup>er</sup> février. — S'adresser chez Mme Huguenin, rue du Progrès 20. 906-1

Nourrice. Une veuve demande une place comme nourrice. — S'adresser rue St-Pierre 20, au rez-de chaussée, à gauche. 905 1

On se recommande pour tricoter et raccommoder, bon marché. — S'adresser à Mme Vuille, rue de la Paix 71, au sous-sol. 844-1

Sertisseur travaillant spécialement dans les pièces compliquées et pièces châtons, depuis 9 ans à Genève, demande place de suite dans la localité. Certificats à disposition. — Ecrire à M. Numa Calame, Servette 32, Genève. 848-1

Un jeune homme marié, parlant l'allemand et le français, cherche place comme homme de peine ou n'importe quel emploi. 837-1  
S'adresser au Bureau de L'IMPARTIAL

Apprentie. On désire placer une jeune fille libérée des écoles et ayant une belle écriture comme comptable. — S'adresser à Mme veuve Julia Guinand, rue du Manège 22. 814-1

Journalière. Une personne demandée des journées pour laver et écurer et pour faire des heures. — S'adr. rue de la Ronde 35, au 2<sup>me</sup> étage. 849-1

Jeune garçon. On désire placer un jeune garçon de 14 ans, libéré des écoles et de bonne commande, pour s'aider dans un atelier et faire les commissions. 864-1  
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Remonteurs. On demande pour le 1<sup>er</sup> février deux bons remonteurs bien au courant de la petite pièce et réguliers au travail. — Ecrire Case 1081. 1130-3

Remonteur. Un bon ouvrier remonteur trouverait une place sûre. — S'adresser au comptoir, rue du Parc 24. 1133-3

Graveur. Un bon ouvrier graveur est demandé de suite à l'atelier Georges Perdrix-Grezet, rue de l'Industrie 7. 1149-3

Remonteurs. On demande deux bons remonteurs de finissages pour grandes pièces et pour la mise en boîtes après dorure. — S'adresser rue D. JeanRichard 43, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 1153 3

Remonteurs si possible au courant des genres TURCS sont demandés. — S'adresser sous O. 182 C., au bureau de MM. Haasenstein & Vogler. 1152-3

Un revideur capable et de toute moralité est demandé à la fabrique de boîtes A. Stoll, rue du Grenier n° 26. 1151-3

Sommelière. On demande une bonne sommielière connaissant bien le service de brasserie. — S'adresser, sous les initiales J. B. 1129, au bureau de L'IMPARTIAL. 1129-3

Servante. On demande de suite une servante dans un petit ménage de deux personnes. 1128-3  
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande une jeune fille pour faire les commissions; elle aurait l'occasion d'apprendre une partie de l'horlogerie. Bonne rétribution. S'adr. au Bureau de L'IMPARTIAL. 1127-3

Jeunes filles. On demande plusieurs jeunes filles pour leur apprendre une partie de l'horlogerie. Rétribution de suite. — S'adresser rue de la Ronde 20, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 1150-3

Polisseuses. On demande plusieurs bonnes polisseuses ou polisseuses et AVIVEUSES pour boîtes argent. Ouvrage suivi et lucratif. 1098-5  
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Servante. On demande une bonne servante sachant bien cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. — S'adresser Boulevard du Petit-Château 16. 1007-4

Remonteur. MM. Junod fils et Cie demandent un remonteur connaissant bien les pièces 13 lig. cyl. et 19 lig. ancre. Ouvrage fidèle. Place stable et bons prix, mais références de 1<sup>er</sup> ordre. 1092-2

Apprentie. On demande une jeune fille comme apprentie régleuse. — S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 1030-2

Guillocheur. A l'atelier Jean Gribi, à Sonvillier, on demande de suite ou dans la quinzaine, un bon ouvrier guillocheur. Bon salaire. 1100-2

Remonteur. M. Gaspard GETSCHEL, demande un très bon démonteur et remonteur pour travailler au comptoir. 1037-2

Graveur. On demande un ouvrier sérieux comme traceur et disposeur. 1009-2  
S'adresser au Bureau de L'IMPARTIAL.

Graveur. On demande un ouvrier graveur d'ornements (finisseur) à l'atelier H.-A. Chailion, rue du Parc 66. 1015-2

Graveurs. On demande pour entrer de suite deux ouvriers graveurs dont un pour la taille-douce et l'autre pour le mille feuilles; ouvrage assuré. S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 1034-2

Graveur. On demande de suite un graveur pour argent. — S'adresser à l'atelier Bolomey, rue du Temple-Allemand 103. 1021-2

Démonteurs. Deux bons démonteurs et remonteurs sont demandés au comptoir A. Montandon Baudelot, rue du Grenier 5. — Un bon termineur pour pièces à clef trouverait aussi de l'occupation. 1031-2

Secrets. On demande de suite un bon ouvrier LIMEUR or, genres soignés; ouvrage suivi et bien rétribué. — S'adresser à M. A. Schenk Blanc, rue de la Loge 13, Bienne. 1002-2

Aiguilles. Une bonne finisseuse est demandée de suite pour le finissage des aiguilles d'acier soignées Preuves de capacités exigées. — S'adresser rue du Grenier 24. 1041-2

Polisseuse. On demande une bonne ouvrière polisseuse de cuvettes argent. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 17. 1040-2

Polisseuse. On demande au plus vite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or. Travail suivi et bon gage. — S'adresser rue de l'Industrie 3, au 3<sup>me</sup> étage. 1089-2

Remonteur. On demande un bon remonteur pour pièces cylindre. Entrée immédiate. — S'adresser par écrit sous initiales A. Z., au bureau des Postes Les Bois. 804-2

Assujetti. On demande un ou une assujetti sertisseur; à défaut, une jeune ouvrière. 1036-2  
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Un homme de jeune et de toute confiance pour être occupé partiellement à des travaux d'emballage et autres, est demandé aux BRENETS pour le 15 février. Il serait logé et nourri. — Adresser les offres de suite sous chiffres A. O. 999, au bureau de L'IMPARTIAL. 999-2

Cuisinière. On demande une cuisinière de toute moralité, sachant faire les travaux d'un ménage soigné. — S'adresser rue du Grenier 14, au 2<sup>me</sup> étage. 945 2

Servante. On demande de suite une bonne servante sachant cuisiner et tenir un ménage soigné. Bon gage. — S'adresser à Mme Gustave Perrenoud, rue Jaquet-Droz 45. 732-2

Jeune homme. Dans un magasin de la localité, on demande un jeune homme honnête et intelligent pour s'aider à tous les travaux du magasin. Selon entente, il pourrait être logé et nourri et s'il est capable et sérieux, aurait l'occasion d'apprendre le métier. — S'adresser par écrit sous chiffres J. B. 280, Poste restante Succursale, la Chaux-de-Fonds. 1020-2

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire les commissions entre les heures d'école. S'adresser rue Léopold Robert 30, au 2<sup>me</sup> étage. 1115-2



chement majeur, n'en manquent aucun de ceux de la Chorale.

**Pour les Arméniens**

Le Comité cantonal en faveur des Arméniens, constitué à Neuchâtel sous la présidence de M. Robert Comtesse, conseiller d'Etat, a eu à sa disposition les sommes suivantes encaissées par la Banque Cantonale neuchâteloise :

Souscriptions des districts :	
de Neuchâtel . . . . .	Fr. 8,034 64
de Boudry . . . . .	1,965 39
du Val-de-Travers . . . . .	1,953 40
du Val-de-Ruz . . . . .	3,726 86
du Locle . . . . .	3,727 85
de la Chaux-de-Fonds . . . . .	3,530 75
Intérêts 2 % payés par la Banque cantonale . . . . .	
	49 81
<b>Total . . . . .</b>	<b>Fr. 22,298 70</b>

Cette somme de fr. 22,298 70 a été répartie de la manière suivante :

Aux tisserands d'Arabkir, pour aider à la reprise du travail, par l'intermédiaire de M. G. Godet . . . . .	Fr. 1,000 —
Aux Arméniens réfugiés à Alexandrie, par l'entremise de l'évêque arménocatholique et du pasteur protestant en cette ville (deux chèques de fr. 500 chacun remis à M. G. Godet) . . . . .	1,000 —
Aux Arméniens nécessiteux du vilayet d'Alep, par l'entremise de M. Zollinger, de Glaris, consul allemand à Alep . . . . .	2,000 —
A l'OEuvre générale de secours aux Arméniens, par l'entremise du P. Charmetant, directeur des OEuvres du Levant, à Paris . . . . .	2,000 —
Au Comité anglais de secours aux Arméniens, présidé par le duc de Westminster, 300 liv. st., soit à fr. 25,32 . . . . .	7,596 —
A la caisse de secours de la Mission américaine à Constantinople, pour distribuer aux affamés des vilayets de Karpout et de Diarbékir . . . . .	4,000 —
A l'OEuvre des orphelins entreprise par le Comité de secours que préside M. G. Godet . . . . .	5,186 50
	<b>Fr. 22 782 50</b>

Les frais se sont élevés à :	
Conférence du 18 septembre, au Temple du Bas, à Neuchâtel . . . . .	Fr. 48 25
Pétitionnements . . . . .	109 25
Frais de change, d'expédition et menus frais à la Banque . . . . .	38 70
	<b>Fr. 196 20</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>Fr. 22,978 70</b>

Les soussignés, chargés par le Comité cantonal, dans sa séance du 30 novembre 1896, de vérifier les comptes du Comité des Arméniens, ont procédé à cette vérification et, après les avoir reconnus parfaitement exacts, en donnent décharge avec remerciements au bureau du Comité.

Neuchâtel, 21 janvier 1897.  
Paul BENOIT. H. WOLFRATH fils.

**Chronique locale**

**\* Conférences.** — Nous nous faisons un plaisir d'attirer l'attention de notre population sur les conférences que donnera M. R. Saillens, pasteur à Paris, le dimanche 24 et le lundi 25 courant, au Temple des Eplatures et à la salle de la Croix Bleue, rue du Progrès, 48. (Voir aux annonces.)

M. Saillens étant avantageusement connu par ses écrits, et en particulier comme rédacteur de l'Ami de la maison et de l'Echo de la Vérité, et par les sympathies qu'il s'est acquises l'année dernière, nous nous dispensons d'en dire davantage. (Communiqué.)

**\* Concert.** — On nous écrit : Nous avons le plaisir d'annoncer à vos lecteurs que, profitant de la visite que feront à notre ville les artistes suivants : M. F. Lallane, premier prix de piston au Conservatoire de Paris, professeur à l'Harmonie nautique de Genève, et MM. J. Lickert et A. Carfagni, solistes de l'Harmonie nautique de Genève, notre fanfare Les Armes-Réunies, toujours désireuse de faire passer quelques agréables moments à notre population, saisira cette rare occasion pour faire apprécier les artistes sus mentionnés, dont la réputation est répandue dans le monde musical, dans un grand concert qui aura lieu au Temple français, dimanche soir, 31 courant. Nous recommandons chaleureusement ce concert aux ama-

teurs de bonne musique, persuadés qu'ils apprendront à connaître des solistes de première force ; les journaux de Genève et Zurich ont adressé, déjà à plusieurs reprises, des éloges bien mérités à ces artistes.

Les prix des places seront à la portée de chaque bourse, afin que chacun puisse profiter de cette bonne aubaine ; 50 cent. les parterres, 1 fr. les amphithéâtres, 1 fr. 50 les galeries de côté et 2 fr. les galeries du centre numérotées. Les cartes seront en vente dès dimanche 24 courant, chez M. Beck, magasin de musique, pour toutes les galeries, et pour les parterres et amphithéâtres chez M<sup>me</sup> Evard-Sagne, au café du Casino, et chez M. Jules Verthier, rue Neuve 10. K.

**\* Services électriques.** — Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,  
En réponse à l'article paru dans votre numéro d'hier, nous avons l'honneur de vous informer que le retard apporté à la distribution de la force électrique provient en effet que de la grande difficulté que nous éprouvons à obtenir livraison des moteurs commandés il y a déjà plusieurs mois. En ce qui concerne les introductions et raccordements, ce travail s'effectue régulièrement et sera bientôt terminé.

Votre honorable correspondant peut être persuadé que nous ferons tous nos efforts pour donner satisfaction aux intéressés dans le plus bref délai possible.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour les Services électriques :  
L'ingénieur,  
Ch. AMEZ DROZ.

**\* Chantier de travail.** — Le comité du Chantier de travail nous prie de rappeler son œuvre à nos lecteurs. Cette institution a déjà rendu de grands services à notre ville et est appelée à en rendre de plus grands encore. Seulement pour que le Chantier puisse vivre et se développer, il faut qu'il soit soutenu par notre population laborieuse ; le comité a donc pensé faire appel à toutes les personnes de bonne volonté pour constituer une « Société du Chantier » comprenant plusieurs centaines de membres qui tous s'engageraient à verser annuellement au Chantier une cotisation de 2 fr. ; sur cette cotisation, il sera rendu à chaque sociétaire un carnet de cinq bons, de la valeur totale de 1 fr., ce qui ramène en réalité le montant de la contribution à 1 fr.

Pour constituer la dite société, le comité s'est adressé à l'Union chrétienne de jeunes gens dont la complaisance éprouvée ne pouvait lui faire défaut ; cette vaillante société a inscrit à son programme le mot de patriotisme, et elle sait donner à ce mot toute sa vérité en prêtant son concours désintéressé à toutes les œuvres d'utilité publique qui recourent à elle. Les membres donc de l'Union chrétienne vont parcourir notre ville, afin de recueillir des adhésions à la « Société du Chantier » ; il ne s'agit encore actuellement que de signatures de dames et de messieurs, la collecte des contributions devant se faire plus tard. Nous recommandons les messagers du Chantier à l'accueil bienveillant de toutes les personnes chez qui ils se présenteront.

Nous donnerons dans de prochains numéros de notre journal des renseignements, à savoir le règlement de la Société future et le rapport de la première année d'activité du Chantier.

**\* Bienfaisance.** — Le comité des Amies des Malades (œuvre des diaconesses visitantes) exprime toute sa reconnaissance pour un don anonyme de 5 fr. et un autre de 20 fr., de la part de M<sup>me</sup> G. C.

Le secours d'une seconde sœur ayant pu lui être accordé pour les six premiers mois de l'année, le comité pourra permettre aux sœurs de veiller plus souvent auprès des malades.

Tous ceux qui pourraient avoir besoin de soins gratuits, ou qui connaîtraient des malades indigents sont priés de s'adresser à M. le pasteur Brindeau, Envers 37. (Communiqué.)

— La caisse des pauvres de la paroisse catholique romaine a reçu de la part des fossoyeurs de l'enterrement de M. Aurélien Chapatte la somme de fr. 24.50. — Nos plus vifs remerciements. (Communiqué.)

**Variétés**

**Les cerfs-volants**

Le premier numéro de 1897 de la Famille, l'excellent journal illustré que publie la maison Bridel à Lausanne nous apporte — outre une fort intéressante biographie de notre compatriote le Dr Alexandre Yersin, dont les recherches sur la peste sont plus que jamais actuelles — une captivante revue scientifique de M. Henri Dufour, le savant météorologiste de l'Université de Lausanne. Nous lui empruntons cette page :

« On sait que c'est grâce au cerf-volant que l'illustre Franklin a pu reconnaître la nature électrique de l'éclair et « arracher la foudre aux nuages ». Le cerf volant, jouet d'enfant, semble-t-il, perfectionné surtout par les Chinois et par les Japonais, est aujourd'hui tou-

jours mieux étudié, grâce aux recherches patientes de ceux qui veulent marcher à la conquête de l'air par le plus lourd que l'air. En attendant que les efforts des audacieux inventeurs américains tels que l'ingénieur Maxim nous dotent de cerfs-volants enlevant les humains, des savants les utilisent déjà pour transporter dans les hautes régions de l'atmosphère des thermomètres, baromètres, hygromètres, etc., tous les instruments qui doivent nous rapporter des renseignements sur le climat de là-haut. Des essais très neufs ont été faits dans ce sens par M. Rotch, le directeur de l'Observatoire de Blue Hill, situé près de Boston-Cambridge (Massachusetts), à une altitude de 194 mètres.

M. Rotch a réussi à lancer des cerfs-volants sans queue, mais groupés en sorte de chaîne indienne, de telle façon que le premier qui s'est enlevé facilite l'enlèvement du second, plus grand, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Cet équipage de cerfs-volants est assez puissant pour emporter des instruments enregistreurs en aluminium. Les quelques essais tentés jusqu'ici ont permis à M. Rotch d'envoyer ses cerfs volants d'abord entre 800 et 900 mètres, puis à 2200 mètres au dessus du niveau de la mer ; enfin, en août dernier, il a atteint 2500 mètres.

Ces résultats sont très importants, car l'étude des hautes régions ne peut être faite que d'une façon incomplète par les observatoires situés sur des montagnes dont la masse même modifie profondément le climat de la couche d'air qu'elle traverse ; il faut les compléter par les observations dans l'atmosphère libre ; les ballons et les cerfs-volants seuls peuvent prêter leur concours pour cette étude. C'est pour cela que les essais de M. Rotch, dont nous connaissons la persévérance américaine, intéressent à un haut degré les météorologistes. »

**Dernier Courrier et Dépêches**

**Rome, 21 janvier.** — L'Opinione, journal officieux, publie ce qui suit : Nous mettons en garde contre le bruit qu'une décision aurait déjà été prise, concernant le jour où seront convoqués les collèges électoraux. Le décret de prorogation qui a été publié aujourd'hui sera suivi de deux autres, relatifs à la clôture de la session et à la dissolution de la Chambre. Le dernier, ajoute l'Opinione, sera promulgué, selon l'usage, trois semaines environ avant le jour fixé pour la convocation des électeurs.

**Belfast, 21 janvier.** — La grève des filateurs et tisseurs augmente. 10,000 chôment.

**Vienne, 21 janvier.** — Le comité agricole de la Chambre des députés a voté une résolution invitant le gouvernement à supprimer toute spéculation à la Bourse des produits. Il propose une série de mesures tendant à faire passer dans les usances de la Bourse des produits le commerce à terme sérieux, avec marchandises réelles.

**Athènes, 21 janvier.** — Une commission d'officiers est partie pour Naples et la Hongrie pour acheter 400 mulets et 800 chevaux. Les manœuvres militaires et les grandes manœuvres navales auront lieu simultanément au mois d'avril.

**Agence télégraphique suisse**

**Montreux, 22 janvier.** — Le régiment d'artillerie, sous les ordres du major Bellamy, a passé à Montreux à 3 heures. Le temps est neigeux. Un vin d'honneur a été offert par la Municipalité au régiment, qui s'est arrêté environ une demi-heure.

**Berne, 22 janvier.** — Le Conseil fédéral a approuvé le tableau des écoles militaires pour 1897.

**Lausanne, 22 janvier.** — Le Tribunal fédéral a confirmé à l'unanimité le jugement de la Cour d'appel de St Gall contre la Banque de St Gall condamnée à rembourser le dépôt s'élevant à 1,000,000 de francs, effectué par l'archiduc Jean Orth.

**Sion, 22 janvier.** — Hier soir, deux ouvriers mineurs ont été écrasés par un éboulement dans les galeries ardoisières de Dorenaz.

**Francfort, 22 janvier.** — On télégraphie de New York à la Gazette de Francfort que le Comité du Sénat pour les affaires étrangères a l'intention de modifier le traité d'arbitrage avec l'Angleterre dans ce sens, que ce n'est pas le roi de Suède, mais le président de la Confédération suisse, qui désignerait le sur-arbitre, dans le cas où la Cour arbitrale régulière ne parviendrait pas à se mettre d'accord sur son nom.

**Gothenbourg, 22 janvier.** — Hier 150 marins, qui allaient s'embarquer à bord du vapeur Flora pour Hambourg, ont été injuriés, avant leur départ, par une foule considérable, qui leur a jeté des pierres. La police a dû intervenir pour mettre fin au scandale.

**Hambourg, 22 janvier.** — L'association des patrons a repoussé à l'unanimité les propositions faites par le comité de la grève en vue d'une entente.

**Londres, 22 janvier.** — La Chambre des Communes a repoussé par 189 voix contre 125 un amendement de M. Dillon relatif aux me-

sures à prendre pour soulager l'agriculture en Irlande.

— On télégraphie de Rome au Daily Chronicle que la nouvelle d'une coopération de l'Italie et de l'Angleterre contre les derviches est absolument dénuée de fondement. L'Italie aurait au contraire informé lord Salisbury qu'elle serait prochainement forcée d'évacuer Kassala pour concentrer ses troupes pour la défense de l'Erythrée.

— On télégraphie de New-York au Standard que M. Malcott sera nommé secrétaire d'Etat de la Trésorerie.

**Francfort, 22 janvier.** — On mande de Budapesth à la Gazette de Francfort que, dans la révolte des mineurs d'Anima, il y a eu 12 morts et 8 blessés grièvement. Les troupes sont arrivées sur les lieux. On ne travaille plus qu'aux hauts-fourneaux. 3000 mineurs sont en grève. On craint une extension de la grève dans le district de Reschitza. On a arrêté hier de nombreux ouvriers.

Suivant les plus récentes nouvelles, on dirige toujours de nouvelles troupes vers Reschitza.

Tous les bâtiments à Anima sont occupés par la troupe.

**Extrait de la Feuille officielle**

**Faillites**

*Ouverture de faillite*

Samuel Kaufmann, marchand de bétail, à Colombier. Date de l'ouverture de la faillite : 15 janvier 1897. Première assemblée des créanciers : lundi 1<sup>er</sup> février 1897, à 2 heures du soir, à l'hôtel de ville de Boudry. Délai pour les productions : 22 février 1897.

Succession répudiée de Henri Rothen-Jeaneret, faiseur de ressorts, au Locle. Date de l'ouverture de la faillite : le 16 janvier 1897. Clôture des productions : le 10 février 1897.

Les créanciers qui ont déjà fait leurs inscriptions au bénéfice d'inventaire, sont dispensés de le faire à nouveau.

**Bénéfices d'inventaire**

De Charles Boiteux, fabricant d'horlogerie, originaire de Travers, domicilié à la Chaux-de-Fonds, où il est décédé. Inscriptions au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds jusqu'au 23 février 1897. Liquidation le 26 février 1897, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds.

**Publications matrimoniales**

Le tribunal civil du district du Val-de-Travers a prononcé une séparation de biens entre les époux Elisa Petitpierre née Baudat, gérante de la cuisine populaire à Couvet, et Arthur Edouard Petitpierre, boucher, dont le domicile est inconnu.

**Etat civil de La Chaux-de-Fonds**

Du 21 janvier 1897

Recensement de la population en Janvier 1896 :  
1896 : 80,271 habitants,  
1895 : 29,966 »  
Augmentation : 305 habitants.

**Naissances**

Robert-Tissot William Eugène, fils de Léopold, remonteur, et de Rosina née Bieri, Neuchâtelois.

**Décès**

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)  
21496. Jeanneret Emile Gustave, époux de Julie Huguenin-dit-Lenoir, Neuchâtelois, né le 17 février 1825.

**CERCUEILS** petits, dep. Fr. 3.—  
moyens, » » 7.—  
grands, » » 14.50  
RUE  
**Tachyphages** Fritz Courvoisier 56a  
Renseignements auprès de 6500-13  
MM. ACHILLE DUBOIS, préposé aux Inhumations et MATHIAS BAUR, r. de la Chapelle 6.

**E. MATHIEU-PLESSY** ✱  
11, rue de Cluny — PARIS



**ENCRE**  
adoptées par toutes les grandes Administrations de France & de l'Étranger.

**ENCRE**  
**MATHIEU-PLESSY**  
Chez tous les Papetiers.  
A la Chaux-de-Fonds :  
Librairie - Papeterie A. COURVOISIER, place Neuve.  
Envoi contre remboursement.

**Sacs d'école.** Librairie A. Courvoisier, place Neuve  
Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds



**Compte-Rendu**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ DU DISPENSAIRE**

pendant l'exercice de 1896

RECETTES

Solde en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1896	Fr. 559 66
Dons divers et legs	> 4177 85
Cotisations des membres honoraires	> 265 —
Cotisations et amendes des membres actifs	> 270 04
Prélèvement chez MM. Pury & C <sup>ie</sup>	> 200 —
<b>Total Fr.</b>	<b>5472 55</b>

DÉPENSES

Compte de pharmacie	Fr. 3748 15
Lunettes, divers	> 101 30
Versement chez MM. Pury & C <sup>ie</sup>	> 1300 —
Solde en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1897	> 323 10
<b>Total Fr.</b>	<b>5472 55</b>

Solde disponible chez MM. Pury & C<sup>ie</sup> Fr. 3588.

780 familles ont été assistées par le Dispensaire pendant l'année 1896.

Le chiffre de nos dépenses est à peu près le même que celui de l'année précédente et pendant l'exercice écoulé, notre société a poursuivi sa marche habituelle, s'efforçant d'employer aussi bien que possible les ressources que le public met à sa disposition. Aussi avons-nous le devoir, de remercier les sociétés, les familles, les personnes, qui par leur bienveillance et leur générosité, nous ont permis de soulager sans exception tous ceux qui ont réclamé des secours. Nous espérons, grâce à la sympathie que notre population éprouve toujours pour les malheureux, continuer à venir en aide à ceux qui souffrent et prenons la liberté, de nous recommander à nos nombreux amis pour l'année qui commence, les assurant d'avance de toute notre reconnaissance.

Notre but est de secourir les malades indigents en leur fournissant les médicaments nécessaires, mais nous voudrions les engager à profiter davantage des consultations gratuites qui leur sont offertes à l'Hôpital tous les jours de 8 à 9 heures du matin.

Les dons en espèces, linge, lunettes, etc., peuvent être adressés à Madame Marc Borel, Boulevard du Petit-Château 12, présidente pour l'année 1897, ainsi qu'à M<sup>mes</sup> Bech-Steiner, Place-Neuve 8. Bourquin-Jaccard, Paix 43. Châtin, Paix 41. Cuhe, rue Neuve 4. Delachaux, Parc 12. Ducommun-Roulet, aux Arbres. Gonset, rue Neuve 14. Jaquet-Gonin, Parc 65. Nicolet,

Parc 43. Perregaux, rue Léopold-Robert 42. Perret, rue Léopold-Robert 20. Reutter-Hahn, Serre 83. Robert, rue Léopold-Robert 36. Sandoz, Parc 39. Soguel, Boulevard du Petit-Château 19. Zellweger, Gibraltar 2.

**Nouvelles diverses**

**Les insurgés de Cuba**

Au sujet du bruit qui a couru que Maximo Gomez était disposé à traiter avec l'Espagne de sa soumission, le docteur Betancés, délégué à Paris de la junte révolutionnaire cubaine, a fait les déclarations suivantes :

Je puis vous affirmer catégoriquement que Maximo Gomez n'a pas fait de propositions de soumission. La seule démarche qu'il ait jamais faite dans ce sens est la lettre qu'il adressa, dans les premiers temps de la guerre civile, tandis qu'il effectuait sa première marche sur la Havane, au maréchal Martinez Campos, alors capitaine-général de Cuba, pour l'inviter à une entente qui épargnât à l'île les horreurs d'une guerre inutile pour l'Espagne. Aujourd'hui, on tire perfidement parti de cette lettre et on réédite, pour des manœuvres de Bourse, des propositions qui n'ont plus de raison d'être.

On a prétendu que Maximo Gomez avait dans la précédente insurrection cubaine vendu sa soumission à l'Espagne. Cela est absolument faux : Gomez, Maceo, Calixte Garcia, n'étaient alors que des chefs subalternes qui déposèrent les derniers les armes, obligés de s'incliner devant des ordres supérieurs. Bien loin d'avoir reçu de l'argent, Gomez transporté alors à la Jamaïque, fut obligé ensuite pour vivre de se faire ouvrier peintre à Panama.

Maximo Gomez, comme tous les chefs de la révolution, n'abandonnera la lutte et ne traitera qu'à cette seule condition : l'indépendance absolue de Cuba.

Dans la période d'apparente inactivité qui a suivi le meurtre de Maceo du côté des insurgés et qu'on a prise pour de la démoralisation, ce qui a permis au général Weyler de faire croire que la province de Pinar-del-Rio est pacifiée et purgée de révolutionnaires, ceux-ci n'ont perdu ni temps ni terrain. Le général Gomez a concentré toutes ses forces dans la province de Santa-Clara après avoir forcé la Trocha orientale et dessiné vers Matanzas et la Havane un mouvement hardi et déterminé qui me porte à croire que la nouvelle de la prise de Santa-Clara et de l'invasion de la province de Matanzas par l'armée de Gomez est exacte.

Quant à l'intervention du gouvernement

américain, sous quelque forme que ce soit, elle ne nous importe guère. Je vous dirai même que nous n'y tenons pas beaucoup, car elle est manifestement intéressée. Nous ne demandons même pas notre reconnaissance comme belligérants et tout ce que nous voulons est poursuivre la lutte dans les conditions actuelles si pleines de difficultés et de sacrifices qu'elles soient, à moins que des ouvertures de paix acceptables nous soient faites sur la base que je vous ai indiquée plus haut : l'indépendance absolue.

**La vengeance de l'éléphant**

Dans la soirée de samedi dernier, un triste événement s'est produit à Londres dans une ménagerie ouverte au quartier d'Hackney. Un éléphant des Indes, baptisé « Charlie », atteignait de sa trompe un ancien palefrenier de l'établissement, le renversait et lui brisait le crâne d'un coup de défense. La mort avait été instantanée.

Comme, en cas de mort violente, il y a toujours lieu ici à une enquête devant un jury et sous la présidence du coroner, l'affaire était soumise aux autorités locales. Mais il s'agissait moins de savoir comment l'homme était mort, — ce qui ne laissait malheureusement de doute à personne, — que d'examiner les responsabilités du propriétaire de la ménagerie et de l'éléphant lui-même. Le coroner devait demander aux jurés si l'animal n'était pas trop dangereux pour être exhibé en public, s'il serait plus prudent de l'enfermer dans une cage du Jardin zoologique et enfin s'il ne conviendrait pas de le mettre à mort. Charlie risquait la peine capitale ou celle de la réclusion à perpétuité.

Disons bien vite que, grâce à son propriétaire qui s'était constitué son avocat et qui a prononcé une belle et émouvante plaidoirie, l'intéressant pachyderme a été acquitté.

La défense — celle de l'éléphant, mais pas celle que vous croyez — a nettement établi que le palefrenier tué n'avait cessé pendant deux ans de se livrer contre Charlie à toutes sortes de vexations et de brutalités, et que la police avait par trois fois dressé procès-verbal pour violence à l'égard des animaux. Il y a dix mois, l'attitude de cet homme avait été si répréhensible qu'il avait fallu le congédier. Il reprit du service à la ménagerie seulement il y a quelques jours et reçut la défense de s'approcher de Charlie.

Ces explications entendues, le jury a rendu un verdict de « mort accidentelle ». Interrogé par le coroner, le chef du jury a répondu que l'éléphant semblait avoir agi en cas de légitime défense et qu'aucune mesure à prendre contre lui ne découlait des débats.

**Faits divers**

**L'ingénieur cabaretier**

On écrit de Londres : La police métropolitaine vient de découvrir un établissement d'un genre tout particulier dont l'exploitation remonte déjà, paraît-il, à plus de dix ans, et qui offrait l'inestimable avantage de donner de la considération aux ivrognes. Comme hypocrisie, comme respect aveugle du qu'en dira-t-on, on ne saurait imaginer mieux.

Supposez une maison à deux issues donnant sur deux rues parallèles. Sur l'une des façades les inscriptions peintes au-dessus du rez-de-chaussée annonçaient un public-house ordinaire, avec force spiritueux et petites barmaids affriolantes. L'autre façade ouvrait deux larges portes à un établissement de tempérance d'où les boissons alcooliques et fermentées étaient sévèrement exclues et où le plus intransigeant des « teetotalers » serait entré comme chez lui. Dans le public-house le whisky coulait à pleins bords servi par des demoiselles familières. Derrière le comptoir de l'établissement de tempérance allait et venait un grand garçon maigre aux allures de clercyman. Enfin — et là est le chef-d'œuvre — les deux buvettes communiquaient par un couloir central.

Vous jugez si c'était commode ! Les pochards invétérés, que retient pourtant un reste de respect humain, n'avaient plus à redouter qu'on les vit pénétrer dans un public-house puisqu'ils entraient *coram populo* dans une sorte de sanctuaire de l'abstinence. Par contre, les teetotalers pouvaient de temps à autre s'offrir le petit régal d'une infraction à leurs vœux ou à leur système, sans prêter au moindre reproche, les apparences étant sauves.

La police eût vraisemblablement fermé les yeux sur cette plaisante comédie, mais il y a à Londres d'autres agents que ceux de New Scotland Yard, et les agents du fisc ne pouvaient tolérer qu'un établissement de tempérance, exonéré des frais de patentes qui pèsent sur les débitants d'alcools, fraternisât de façon si intime avec les clients d'un assommoir.

Le propriétaire de cette entreprise à deux fins a donc été appelé devant un magistrat qui après avoir beaucoup ri de son idée, l'a sérieusement condamné à 12,500 francs d'amende et à la perte définitive de sa licence.

**Attention !**

Nous rappelons qu'à l'Hôtel-de-Ville se trouve une lanterne où sont déposées les clefs trouvées. Avis aux personnes qui en ont à réclamer.

**Avis officiels**  
DE LA  
Commune de la CHAUX-DE-FONDS  
**AVIS**

Aux termes de l'art. 44 du Règlement général de police, les propriétaires de la zone intérieure sont invités à faire enlever la neige sur les toits et à débarrasser les abords de leurs immeubles, de manière à ce que la circulation ne soit pas entravée; ils devront de même débayer les rigoles, de façon à permettre l'écoulement facile des eaux. 940-2 Direction de Police.

**AVIS**

Le Conseil communal informe le public et tout particulièrement les entrepreneurs en bâtiments, ainsi que leur personnel, que le courant électrique sera prochainement lancé dans tout le réseau local; ce courant sans être dangereux en lui-même peut cependant occasionner à celui qui viendrait le toucher, soit directement, soit indirectement, une surprise, une perte d'équilibre, et de ce fait une chute dangereuse.

A cet effet, il est rappelé les instructions suivantes :  
1. Il est formellement interdit d'attacher des échelles aux consoles supportant les câbles et fils et d'appuyer des échelles contre ces derniers.

Il est expressément recommandé aux ouvriers de ne pas toucher ces câbles et de n'y suspendre quoi que ce soit. (Bidons de peinture, boîtes d'outils, etc.)  
2. Dans le cas d'une réparation difficile à effectuer sans interrompre le courant, les intéressés doivent de suite en nanter les services électriques qui prendront toutes les mesures nécessaires pour leur faciliter leur travail.

La Chaux-de-Fonds, le 15 janvier 1897. 828 Conseil Communal.

**A LOUER**

Par suite de circonstance imprévue, à louer pour St-Georges prochaine époque à convenir, le 1<sup>er</sup> étage d'une maison de la rue Léopold-Robert, composé de 8 chambres, 2 alcôves, une cuisine et de grandes dépendances. H-108 c  
S'adresser en l'Etude de MM. G. Leuba, avocat, et Ch.-E. Gallandre, notaire, rue du Parc 50. 723-1

**Dès le 3 Janvier**  
LES MAGASINS du  
**GRAND BAZAR PARISIEN**  
et Succursale  
SONT FERMÉS à 9 heures du soir, excepté le Samedi. 246

**COMPAGNIE**  
**D'ASSURANCES GÉNÉRALES**  
Fondée en 1819

ASSURANCES SUR LA VIE	RENTES VIAGÈRES
350 Millions	32 Millions
DE	DE
Capitaux assurés en cours	Rentes à servir annuellement

**SUR LA VIE**  
Paris - 87, rue Richelieu 87 - Paris  
La plus ANCIENNE des COMPAGNIES FRANÇAISES  
FONDS DE GARANTIE : 660 MILLIONS

Achats de nues-propiétés et d'usufruits. — Capitaux placés en Suisse : 15 Millions.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. ADOLPHE STEBLER, directeur particulier, rue de la Paix 27, à la Chaux-de-Fonds; M. FRITZ MONTANDON, au Verger, Locle; M. ALBERT MATTHEY, notaire, à La Sagne. 1896-10

**Der beredte Franzose.**  
Eine Anleitung in sehr kurzer Zeit, ohne Hilfe eines Lehrers, leicht und richtig französisch lesen und sprechen zu lernen. — Praktisches Hilfsbuch für alle, welche in der französischen Umgangssprache schnelle und sichere Fortschritte machen wollen.  
Preis: Fr. 1.20.  
PAPETERIE A. COURVOISIER, 1, Ruedu Marché 1.

**Dépôt de Pierres et Diamants**  
Perçages grenat et rubis en tous genres. Lapidages grenat pour grandes moyennes, depuis 2 fr. le cent.  
Grenat et saphir pour garnisseurs d'ancres. Diamant noir et blanc, premier choix, au prix du jour. Diamants sertis ou non pour percer les cadrans. 891-10  
Marchandises de première qualité et de confiance.  
Charles PERROCHET, rue du Parc 48 (maison Martin, ferblantier.)

**On demande**  
de suite un JEUNE HOMME connaissant la fourniture d'horlogerie du pays à fond. Entrée immédiate. — S'adr. chez M. HENRY SANDOZ, rue Neuve 2, la Chaux-de-Fonds. H-164 c 1038-4

**DÉGUSTATION**  
du CACAO et du CHOCOLAT  
**KLAUS**  
dans la Confiserie  
**G. Riokli Fils**  
H-1-J) Rue Neuve. 765-199\*

**Boulangerie C. Franel**  
Rue du Grenier 22  
— LA CHAUX-DE-FONDS —  
Gros SON français, 1<sup>er</sup> choix  
FARINE 176 5  
panifiable et tourgéris  
GROS au plus bas prix. DÉTAIL  
**Thés**  
des Indes, Ceylon Pekoe, Darjeeling Pekoe, Souchon, garantis purs et sans mélange, sont en vente au magasin de cigares rue Léopold Robert 72.

**Maison à vendre**  
A vendre, dans une des plus belles situations de la Chaux-de-Fonds, une jolie maison de construction moderne avec grand jardin et sol pour bâtir. S'adresser à l'Etude du notaire A. Quartier, rue Fritz-Courvoisier 9. 18765-1

**BUREAU**  
**Henri Vuille & Ch.-Oscar DuBois**  
GÉRANTS  
RUE ST-PIERRE 10  
Pour cause de départ, à louer pour le 1<sup>er</sup> février 1897 ou le 23 Avril 1897, rue de la Serre 10, un bel APPARTEMENT remis à neuf, de 3 pièces et dépendances, au 3<sup>me</sup> étage. 18756-2

**Etude du not. C. BARBIER**  
19, Rue de la Paix, 19  
**A LOUER**  
de suite ou pour époque à convenir :  
Progrès 9 a, deuxième étage de 2 pièces et cuisine. 302-8  
Progrès 10 a, premier étage d'une pièce, cuisine et dépendances. 308  
Envers 35, pignon d'une pièce, cuisine et dépendances. 20 fr. par mois. 304

**Rocher 11**, premier étage de 4 pièces et dépendances avec rez-de-chaussée et entresol à usage d'atelier pour gros métier. 305  
**Rocher 11**, troisième étage de 4 pièces et dépendances, à prix modéré. On louerait au besoin 3 chambres seulement. 306  
**Terreaux 8**, logement de 3 pièces au 2<sup>e</sup> étage avec cuisine et dépendances. 307  
**Granges 14**, logements de 3 pièces et un grand atelier. 308



**Apprentie.** On demande une apprentie modeste. — S'adresser au Magasin de modes, rue du Premier-Mars n° 11. 1022-2

**Commissionnaire.** Un garçon de 14 à 15 ans est demandé comme commissionnaire et pour aider à l'atelier. — S'adresser chez M. Siegenthaler, rue de la Demoiselle 94. 1003-2

**Apprentie.** On demande une apprentie tailluseuse. — S'adresser rue St-Pierre 14, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 1010-2

**Apprenti.** La Banque Cantonale, Succursale de la Chaux-de-Fonds, demande un jeune homme intelligent comme apprenti. 332-2

**Commis.** MM. Thiebaut frères demandent un jeune homme honnête, sérieux dans son travail et bien au courant de l'établissement. — S'adresser par écrit. 1028-1

**Acheveur.** Un acheveur connaissant l'achevage de la savonnerie or et argent, est demandé au comptoir Kocher & C<sup>ie</sup>, rue Daniel JeanRichard 43. 922-1

**Polisseuse.** On demande de suite ou pour le 1<sup>er</sup> février, une bonne polisseuse de boîtes or sachant travailler sur la grande pièce. Gage 70 à 80 fr. par mois. Ouvrage suivi. — S'adresser rue de la Serre 79, au 1<sup>er</sup> étage. 894-1

**Assujettie.** On demande pour le 1<sup>er</sup> février, une assujettie polisseuse de boîtes. — S'adresser rue de la Demoiselle 92, au 3<sup>me</sup> étage. 895-1

**Remonteurs.** Dans un comptoir de Lode, on demande 2 ou 3 remonteurs pour pièces 12 et 13 lig. remonteurs cylindre; ouvrage suivi et bien rétribué. — S'adresser chez MM. Emile Droz & Frère, bas du Crêt-Vaillant, au Lode. 745-1

**Polisseuse.** On demande pour entrer de suite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes d'or ayant l'habitude du léger. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 937-1

**Finisseuse.** On demande une bonne finisseuse de boîtes or. Ouvrage suivi et assuré. — S'adresser rue de la Demoiselle 94, au 4<sup>me</sup> étage. 918-1

**Poseurs d'aiguilles** sont demandés de suite avec certificats ou références à la Fabrique Veuve Ch.-Léon Schmid & Cie. 885-1

**Servante.** On demande dans un restaurant de la localité, une fille forte et robuste pour aider à la cuisine et aux travaux du ménage. Bon gage. Entrée de suite. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 892-1

**Commissionnaire.** On demande un jeune garçon de 13 à 14 ans comme commissionnaire. — S'adresser chez MM. Huguenin et Schumacher, rue du Parc 15. 898-1

**Apprenties.** On demande de suite quelques apprenties pour la fabrication des spiraux. — S'adresser Fabrique Huguenin-Girard, rue Saint-Pierre n° 20. 878-1

**Servante.** On demande une jeune fille propre, active et de toute moralité comme servante dans un ménage sans enfant. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 908-1

On demande une personne d'âge mûr, sachant l'allemand, pour soigner 2 enfants. — S'adresser à M. Tröger, menuisier, rue du Collège 8. 903-1

**Jeune fille.** On demande une jeune fille sachant faire le ménage et soigner les enfants. — S'adresser rue de la Charrière 16, au 2<sup>me</sup> étage. 902-1

**Commissionnaire.** On demande de suite une bonne commissionnaire. — S'adresser rue du Parc n° 81, au 2<sup>me</sup> étage. 887-1

**Servante.** On demande une jeune servante pour faire le ménage et connaissant si possible le service de café. — S'adresser au café, rue des Terreaux 16. 936-1

**Doreur.** On demande de suite un bon ouvrier greneur. — S'adresser chez M. A. Dubois-Droz, Colombier. 846-1

**Polisseuse.** On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or, ayant l'habitude du léger, ainsi qu'une apprentie. — S'adresser rue du Parc 83, au 2<sup>me</sup> étage. 847-1

**Aiguilles.** On demande un jeune homme de 15 à 16 ans pour aider aux travaux de l'atelier. — S'adresser Fabrique d'aiguilles, rue du Parc 1. 815-1

**Une apprentie de magasin, de toute moralité, est demandée au BAZAR NEUCHATELOIS.** 690-1

**Polisseuse.** On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes argent; ouvrage suivi. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 31 A. 835-1

**Remonteurs.** Au comptoir Isaac Weill et Frère, rue Daniel JeanRichard 16, au 3<sup>me</sup> étage, on demande deux bons remonteurs. 834-1

**Guillocheur.** On demande pour Bienne un bon guillocheur sur or connaissant sa partie à fond; un bon cimente bien au courant et une bonne polisseuse de boîtes or. — S'adresser Atelier Stauffer, rue du Marché 26, à Bienne. 1135 c 856 1

**Assujettie.** Un assujettie pour les pièces dans un comptoir de la localité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 873-1

**Pianiste.** On demande pour les 7, 8 et 9 mars prochains, une personne capable de jouer du piano pour faire danser un petit hôte, chaque jour, dès 6 h. du soir à minuit ou 1 h. — S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL. 845-1

**Apprenti remonteuse** sachant faire échappements et repassages est demandé pour petites pièces, à défaut un assujettie. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 836-1

**Jeune fille.** On demande une jeune fille pour faire les commissions et aider au ménage entre les heures d'école. — S'adresser chez Mme Stählin-Monnot, rue de la Serre 49, au 1<sup>er</sup> étage. 843-1

**Commissionnaire.** On demande pour de suite une jeune fille ou un jeune garçon pour commissionnaire. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 874-1

**Apprentie.** Une jeune fille intelligente pourrait se placer comme apprentie tailluseuse. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 818 1

**Servante.** On demande de suite une bonne servante au courant des travaux du ménage. — S'adresser rue du Premier Mars 15, au 2<sup>me</sup> étage. 893-1

**Journalière.** On demande une personne de toute moralité pour aider aux travaux du ménage pendant quelques heures chaque jour. — S'adresser de 11 à 12 h. rue de la Paix 57, au 2<sup>me</sup> étage. 854-1

**Remonteurs.** La Fabrique d'horlogerie « La Béroche », à Saint-Aubin (Neuchâtel), demande plusieurs remonteurs pour pièces Boston ancre 20 lig., à clef. Entrée immédiate. 388-1

**Régleuse.** Fabrique d'horlogerie cherche une bonne régleuse pour pièces remontoirs, cylindres, 16, 17, 18 et 19 lig. Travail facile et bien payé. Inutile de se présenter sans de bons certificats. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 426-1

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1897, dans la partie nord du village, un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, avec lessiverie et jardin. Prix: 420 fr., eau comprise. — S'adresser rue Léopold Robert 40, au 1<sup>er</sup> étage. 1134-3

**Appartement.** A louer pour St-Georges proche un appartement de 3 pièces, au soleil levant, jardin, rez-de-chaussée; prix, 480 fr. l'an, eau comprise. — S'adr. à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 1166-6

**Pignon.** A louer pour St-Georges proche, rue de la Charrière 18, un beau pignon. — S'adr. à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 1165-6

**Appartement.** A louer, dans une maison d'ordre, sur la place de l'Ouest, un appartement, au 2<sup>me</sup> étage, composé de 4 pièces et dépendances, eau et gaz. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1164-1\*

**Logement.** Pour Saint-Georges, à louer, rue du Premier-Mars, un beau logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, situé au 1<sup>er</sup> étage. — S'adr. à M. G. Fetterlé, rue du Parc 69. 1163-3

**Appartements.** A louer de suite un appartement de 3 pièces et dépendances, plus un de 2 pièces et dépendances. — Pour St-Georges, un dit de 3 pièces. — S'adr. à M. F. L. Bandelier, rue de la Paix 5. 1161-6

**Appartement.** A louer de suite un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, situé rue de l'Hôtel-de-Ville 37. Prix mensuel, 25 fr., eau comprise. — S'adr. au notaire A. Bersot, rue Léopold-Robert 4. 1160-3

**Chambre.** A louer de suite ou pour le 1<sup>er</sup> février, à une personne de toute moralité et travaillant dehors, une jolie chambre meublée, située au soleil. — S'adresser rue du Parc 66, au rez-de-chaussée, à droite. 1159-3

**Chambre.** A remettre une chambre meublée. — S'adresser rue des Granges 14, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 1157 3

**Chambre.** A louer une jolie petite chambre, au soleil, à une personne de toute moralité et travaillant dehors. — S'adr. rue du Doubs 71. 1162-3

**Appartement.** A louer pour St-Georges un appartement de 4 pièces, cuisine, corridor et dépendances. — S'adr. à M. J.-B. Mamie, rue de l'Industrie 13. 554-9

**Appartement.** A louer de suite ou pour époque à convenir un appartement de 3 pièces rue de la Charrière 4, au soleil levant; prix, 500 fr. l'an, eau comprise. — S'adr. à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 518-5

**Appartement.** A louer pour St-Georges proche, rue Léopold-Robert 7, au centre des affaires, un appartement de 3 pièces, au soleil levant; prix, 500 francs l'an. — S'adr. à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 517-5

**Magasin.** A louer pour St-Georges proche, un magasin avec arrière-magasin et logement, bien situé. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 900-4

**Logement.** A louer, pour Saint-Georges 1897, un logement de 4 pièces, cuisine, alcôve, avec dépendances et jardin d'agrément, situé au centre des affaires; prix modéré. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1049-2

**Maison.** A louer, pour atelier, la petite maison rue des Terreaux 10a. — S'ad. rue des Terreaux 10, au 2<sup>me</sup> étage. 1048-2

**Logement.** A remettre pour le 1<sup>er</sup> mars à des gens tranquilles, un logement comprenant une cuisine, deux belles grandes chambres au soleil et au 1<sup>er</sup> étage, situé rue de la Charrière. — S'adr. à M. F. Jung, rue de la Charrière n° 19. 1047-2

**Chambre.** A louer de suite ou pour époque à convenir, une belle chambre meublée et au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 118, au 1<sup>er</sup> étage. 1006-2

**Chambres.** A remettre une belle chambre meublée, à 2 fenêtres et indépendante, à une ou deux personnes de moralité; on peut y travailler. — S'ad. rue des Fleurs 5, au rez-de-chaussée. — A la même adresse, un Monsieur offre à partager sa CHAMBRE. 1012-2

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée à 2 fenêtres, à un ou deux messieurs solvables et de toute moralité. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au 3<sup>me</sup> étage, à droite. 1055-2

**Chambre.** On offre jolie chambre et pension à un jeune homme de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Balance 15, au 2<sup>me</sup> étage. 1054-2

**Chambre.** A remettre pour le 1<sup>er</sup> février, une belle chambre meublée, située au soleil et près des Collèges, de préférence à une demoiselle de toute moralité; si on le désire, on donnerait la pension. — S'adresser rue de la Demoiselle 37, au 2<sup>me</sup> étage. 1053 2

**Chambre.** A louer de suite une chambre non meublée et indépendante, située près de la Gare et du Collège de l'Abéille. — S'adr. rue de la Paix 57, au rez-de-chaussée. 1046-2

**Chambre.** A louer une grande chambre à 2 fenêtres, non meublée, pouvant être utilisée pour comptoir, bureau ou atelier. — S'adr. rue du Parc 48, au second étage. 1045-2

**Appartement.** A louer, pour St-Georges proche, un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de l'Hotel-de-Ville 8, au rez-de-chaussée. 746 3\*

**Pignon.** A louer de suite ou plus tard un pignon composé de 3 pièces, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1<sup>er</sup> étage. 225-8\*

**Logement.** A louer de suite ou pour époque à convenir, un grand appartement de 6 à 7 pièces, au 1<sup>er</sup> étage d'une maison située au centre de la ville et sur la rue la plus fréquentée. 16854-47\* — S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

**Jolis appartements modernes et bien situés au soleil, avec jardin, cour et toutes les dépendances, sont à louer de suite ou plus tard. — S'adresser chez M. A. Pécant, rue de la Demoiselle 135. 8960-195**

**Magasin.** A louer pour époque à convenir un magasin avec appartement et grandes dépendances; par sa bonne situation, pourrait convenir pour tout genre de commerce, particulièrement pour comestibles, épicerie, etc. Adresser les demandes sous A. B. 1000, au bureau de l'IMPARTIAL. 1000-1

**Appartements.** A louer pour St-Georges 1897, deux beaux logements de 2 chambres, alcôve et dépendances, bien exposés au soleil et dans une maison d'ordre. — S'adresser rue du Doubs 113, au 1<sup>er</sup> étage. 881-1

**Logement.** A louer pour cas imprévu, un beau logement de quatre pièces, corridor fermé et dépendances, dès à présent à la St-Martin 1897; prix 400 fr. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 923-1

**Logement.** Pour cas imprévu, un joli appartement de 3 pièces et dépendances, est à remettre pour St-Georges proche, dans la maison rue de la Demoiselle 88. — S'adresser à M. Eug. Buffat dans la même maison. 886-1

**Chambre.** A louer, pour deux personnes, une chambre meublée. — S'adresser rue de la Paix 77, au pignon. 923-1

**Chambre.** A louer une belle chambre à deux fenêtres, exposée au soleil, à un ou deux messieurs solvables; plus la couche à deux demoiselles honnêtes. — S'adresser rue de l'Industrie 18, au 2<sup>me</sup> étage. 889-1

**Chambre.** A louer une chambre non meublée et indépendante. — S'adresser rue du Parc 89, au 3<sup>me</sup> étage, à gauche. 888-1

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée, indépendante, à des personnes honnêtes et solvables. — S'adresser rue de l'Industrie 19, au 3<sup>me</sup> étage, à gauche. 953-1

**Chambre.** A remettre de suite une chambre meublée ou non; prix modéré. — S'adresser rue du Nord 159, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 919-1

**Chambre.** A louer de suite une chambre à 2 lits, indépendante, à un garçon tranquille et pour coucher seul. — S'adresser rue de l'Industrie 21, au 1<sup>er</sup> étage, à droite. 852-1

**Chambre.** A louer une belle chambre meublée, indépendante et au soleil. — S'adr. rue du Temple-Allemand n° 109, au magasin. 829-1

**Appartement.** A louer pour le 23 Avril 1897, un appartement de deux pièces, cuisine et dépendances, situé Place de l'Ouest. 861-1 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Logements.** A louer deux appartements au soleil avec dépendances, jardin et grand dégagement, situés à cinq minutes de la Gare, dans la grande maison, à côté du nouveau Moulin. — S'adr. chez M. Pascal Maroni, rue Léopold-Robert 84. 857-1

**Chambre.** A remettre de suite une jolie chambre meublée. — S'adr. rue du Progrès 41, au 1<sup>er</sup> étage. 850-1

**Chambre et Pension** sont offerts de préférence à une personne de gros métier. — S'adresser rue du Parc 89, au 3<sup>me</sup> étage, à gauche. 858-1

**Logement.** A louer pour St-Georges 1897, un beau logement composé de 3 chambres, alcôve, corridor, cour et jardin, bien exposé au soleil et situé rue du Nord 25. — S'adresser rue du Puits 1, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 789-1

**Chambre.** A louer de suite une belle chambre meublée, indépendante et à deux fenêtres; on peut y travailler si on le désire. — S'adresser rue Jaquet-Droz 53, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 865-1

**Chambre.** A louer pour le 1<sup>er</sup> février, à un Monsieur de moralité, une belle chambre meublée, chez des personnes sans enfants. — S'adresser rue de la Demoiselle 53, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 860-1

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1897 un appartement de 2 ou 3 chambres, cuisine, corridor fermé et dépendances, exposé au soleil. — S'adr. à M. Gaberel Matile, rue Léopold-Robert n° 41. 431-1

**On désire louer** à la Chaux-de-Fonds, un appartement de 3 belles et grandes chambres, bien exposées au soleil. — Faire offres de suite en l'Etude de Ch.-Edmond OHNSTEIN, avocat et notaire, rue de la Serre 47, à la Chaux-de-Fonds. 547-3

**Un petit ménage** tranquille et solvable demande à louer pour St-Georges 1897, un LOGEMENT de 3 pièces au soleil et dans une maison d'ordre, si possible située au centre. — Adresser les offres sous initiales L. A. 916, au bureau de l'IMPARTIAL. 916-1

**Un Monsieur et une dame** demandent à louer une chambre meublée. — S'adresser sous initiales A. V. 897, au bureau de l'IMPARTIAL. 897-1

**Une Dame** seule et tranquille demande une chambre avec petite cuisine. — S'adresser rue de Bel-Air 12, au rez-de-chaussée, à droite. 925-1

**Un Monsieur** avec son petit garçon, demande chambre et pension, si possible chez des personnes sans enfants. — S'adresser, aux initiales L. S. 933, au Bureau de l'IMPARTIAL. 934-1

**Un jeune homme** demande à louer de suite une chambre bien meublée et bien chauffée, située près de la Place Neuve. — Adresser les offres sous S. F. 915, au bureau de l'IMPARTIAL. 915-1

**On demande à acheter** d'occasion un bon et fort décapotif n° 9 ou 10. — Adresser les offres, sous O. 1158 V., au bureau de l'IMPARTIAL. 1158-3

**On demande à acheter** d'occasion un LIT à deux personnes, avec matelas en bon crin, une table de nuit et 6 taourets. — Adresser les offres d'ici à fin janvier, sous initiales P. B. 1013, au bureau de l'IMPARTIAL. 1013-3

**On demande à acheter** un lapidaire. — S'adresser à M. Ernest Eschlimann, rue de la Serre 87. 1014-2

**Poussette.** On demande à acheter d'occasion une petite poussette anglaise, bien conservée. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 17, au rez-de-chaussée. 1017-2

**On demande à acheter** d'occasion une banque de comptoir. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 872-1

**A vendre** faute d'emploi un moteur à système Escher Wyss, plus un moteur à eau. Prix réduits. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1156-3

**A vendre** pour cause de cessation de commerce des banques pour comptoir, pupitres, lanternes, pendules neuchâtelaises. — S'adresser au magasin, rue de la Paix 49. 1155-3

**A vendre** à très bas prix un bon potager usagé avec accessoires. — S'adresser rue des Fleurs 3, au premier étage. 1154-3

**A vendre** à très bas prix, de jolis lits neufs et d'occasion, 2 lits usagés, propres, depuis 60 fr.; secrétaire noyer, 75 fr.; canapé, tables ronde, carrée et ovale, chaises, lits en fer à une et deux personnes, table à coulisses, une magnifique chambre à manger complète, lavabos, toilette et chemin de fer d'occasion, commode noyer, banque de magasin, potagers français et autres, fauteuil, 6 chaises rembourrées grenat, un fauteuil, le tout 70 fr. chaises d'enfant, 3 petites voitures d'enfants, magnifique grande glace pour magasin ou restaurant, tableaux à l'huile. — S'adr. à Mme Moch, rue Jaquet-Droz 13. 1050-5

**A vendre** un grenoir à deux places et plusieurs outils pour doreurs, plus une table carrée en bois dur massif et trois draperies. — S'adresser rue du Nord 59, au sous-sol. 1056-2

**A vendre** un bois de lit avec sommier et trois coins, plus un potager à pétrole. — S'adresser rue de la Serre 8, au 3<sup>me</sup> étage, à gauche. 956-2

**A vendre** un jeune et beau chien de garde. — S'adr. à M. Stéphane Thomas, imprimeur, à Pontarlier (Doubs). 366-2

**A vendre** un chien danois pure race, très haute taille, manteau gris, âgé de 3 ans, ainsi qu'un magnifique dogue âgé de 10 mois. — S'adresser à Mme Vve Sémon, aux Coovers, maison Rossel-Etienne, à proximité de Renan. 894-1

**A vendre** quelques meubles. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 899-1

**Glisses.** A vendre une glisse à bretelles, ainsi que diverses autres glisses. — S'adresser à M. Alf. Rihs, maréchal, rue de la Charrière 7. 928-1

**A vendre** une jolie chienne St Bernard. — S'adresser à la Boulangerie, rue du Grenier 22. 932-1

**A vendre** faute de place, un bois de lit en noyer poli, tout neuf, un secrétaire fronton, noyer poli neuf. — S'adresser rue de la Demoiselle 53, au rez-de-chaussée. 838-1

**A vendre** faute d'emploi, une belle et bonne machine à décalquer les cadrans. Cette machine a été faite tout récemment et elle serait cédée à un prix très favorable. — S'adr. à M. E. Perregaux-Jeanerret, fabricant d'horlogerie, Lode. 702-1

**A vendre** faute d'emploi, à moitié prix sur facture, un fourneau à fondre n° 4, grille fer, cerclé, ainsi que 12 creusets. Le tout n'ayant pas servi. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 862-1

**A vendre** une belle et grande table à coulisses avec 4 feuillets, un cartel de Paris et une horloge ronde. — S'adresser rue du Parc 75, au premier étage, à droite. 749-1

**A vendre** une jolie boîte à musique et une poussette d'enfant, le tout peu usagé. — S'adresser rue du Parc n° 85, au 1<sup>er</sup> étage, à droite. 791-1

**A vendre** une excellente machine à ronder, peu usagée, allant au pied et fixée sur un établi en bois dur, un burin-fixe, deux balances à peser l'or et une lanterne pour 6 douzaines de montres. 281-1

**Perdu** jeudi, depuis l'Hotel des Postes à la rue du Doubs, un chapeau en laine. — On prie la personne qui l'aurait trouvé de le rapporter, contre bonne récompense, rue du Doubs 157, au 2<sup>me</sup> étage à droite. 1168-3

**Egaré** ou remis à faux, depuis quelque temps, une platine nickel lépine remontoir 20 lignes, ainsi qu'un carnet de poche toile cirée noire, contenant quelques inscriptions. — Les rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 1167-3

**Perdu** un porte-monnaie contenant de 15 à 20 fr. — Le rapporter, contre bonne récompense, au Magasin de Musique rue Léopold-Robert 14. 1106-2

**Perdu** une chabraque brune avec initiales. — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 1032-1

**Trouvé** une couverture de cheval. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1062-1

**Trouvé** une MONTRE dans les rues du village. — La réclamer, contre désignation et conditions d'usage, au magasin Frickart-Marillier, rue Neuve 5. 1058-1

*Eternel qui est-ce qui séjournera dans ton tabernacle? qui est-ce qui habitera en la montagne de ta sainteté? C'est celui qui marche en intégrité, qui fait ce qui est juste et qui dit la vérité dans son cœur. Ps. XV, 1.*

Madame Emile Jeanneret-Huguenin, Monsieur et Madame Marc Hefti et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds, les familles Gustave Matthey, Monard Jeanneret, Mairret, Robert, aux Ponts, Monard-Matthey, à la Chaux-de-Fonds, Huguenin, à Lucens, Calamé, à la Brévine, Huguenin, à Neuchâtel, Lode et la Chaux-de-Fonds, Jules Matthey, à Bienne, Huguenin, à Petit-Martel, Jeanneret, à Travers, Bourquin et Berger, à Villeret, Paul Bourquin, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur Auguste Robert, en Amérique, la famille Paul Huguenin, au Mexique, ainsi que les familles de Jules et Eugène Robert, Wuthier et Willoz-Wuthier, à la Chaux-de-Fonds, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, Monsieur Emile JEANNERET, décédé mercredi, à 9 h. du soir, à l'âge de 72 ans, après 6 semaines de maladie. La Chaux-de-Fonds, le 22 Janvier 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 24 courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire, rue du Premier-Mars 6. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1143-2

Les membres de la Société Ornithologique sont priés d'assister dimanche 24 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur Emile Jeanneret, beau-père de M. Marc Hefti, leur collègue. 1144-2

Les membres de l'Union chrétienne de Jeunes Gens sont invités à assister dimanche 24 courant, à 1 h. après-midi, au convoi funèbre de Monsieur Emile Jeanneret, grand-père de M. Marc Hefti fils, leur collègue. 1145-2

Pour obtenir promptement des Lettres de faire-part deuil, de fiançailles et de mariage, s'adresser PLACE DU MARCHÉ 1, à l'Imprimerie A. COURVOISIER qui se charge également d'exécuter avec célérité tous les travaux concernant le commerce et l'industrie. Travaux en couleurs. Cartes d'adresse et de visite.



# Bel-Air

(Grande Salle).

Dimanche 24 Janvier 1897  
dès 2 1/2 h. après midi,

## Grand Concert

donné par 1066-2

**L'Orchestre Sainte-Cécile**

(ancien Orchestre L'INTIMITÉ)

avec le bienveillant concours de

**M. Albert Heyraud**

Entrée libre Entrée libre

Dès 8 heures du soir,

## Grand Concert suivi de Danse

Entrée: 30 centimes.

La musique de danse sera tenue par l'Orchestre.

## Hôtel de l'Union

FONTAINEMELON

Auguste BUCHE, propr.

Etablissement moderne n.74-c

avec chauffage central.

**LOCAUX très confortables.**

Belles CHAMBRES à LOGER

**Grande SALLE**

pour Sociétés. 1123 6

Bonne cuisine. Vins de choix

Sur commande :

**REPAS de Noces et de Sociétés**

Grande Salle du

Restaurant du Boulevard de la Gare

Dimanche 24 Janvier 1897

à 8 et à 9 h. du soir,

## Grande Soirée de danse

BON ORCHESTRE 1067-2

CONSOMMATIONS de premier choix

Se recommande. Le tenancier.

## CAFÉ DE TEMPÉRANCE

12, Rue du Grenier 12.

Samedi soir

## TRIPES

très proprement préparées.

On sert pour emporter. 1074-1

Se recommande. L. Gaccon-Chautems.

## BRASSERIE du CARDINAL

Place de l'Hôtel-de-Ville.

TOUS LES LUNDIS SOIRS

dès 7 1/2 h. du soir,

## Souper aux Tripes

MACARONIS aux tomates

sur commande.

TOUS LES JOURS

Saucisses de Francfort

avec Meerrettig

## Choucroute de Strasbourg

avec viande de porc assortie.

Excellente Bière genre Pilsen

18976-8 Se recommande.

## BRASSERIE GAMBRINUS

OTTO ULRICH

24 - Rue Léopold Robert - 24.

Tous les jours,

## CHOUCROUTE

avec viande de porc assortie.

VÉRITABLES

## SAUCISSES de FRANCFORT

avec Meerrettig.

**ESCARGOTS**

On sert pour emporter.

18808-37\* Se recommande.

## Avis aux Fabricants d'Horlogerie!

Un homme solvable demande des

MONTRES en commission. - Adresser

les offres sous initiales E. Z. 929, au

Bureau de l'IMPARTIAL. 929-1

**AVIS**

La personne qui a gardé une liasse

d'échantillons de crêpe meuble, est in-

vitée à la rapporter au Magasin Jeannot,

rue du Parc 81. 1026-2

# Conférences populaires

présidées par

## M. R. SAILLENS, pasteur à Paris

DIMANCHE 24 JANVIER, à 2 1/2 h. après midi, au Temple des ÉPLATURES.

LUNDI soir, à 8 1/2 h., dans la Grande Salle de la Croix-Bleue (Progrès 48).

Invitation cordiale à tous!

M. R. SAILLENS prêtera son concours à la Réunion de Tempérance de la Croix-Bleue, Dimanche soir, à 8 heures. 1078-2

Neuchâtel - Temple du Bas

Dimanche 24 Janvier 1897

à 4 h. précises du soir

## XLI<sup>me</sup> CONCERT

DE LA

## Société Chorale

DIRECTION :

M. Edm. RETHLISBERGER.

Symphonie en Si mineur

F. SCHUBERT

Messe en La bémol majeur

F. SCHUBERT

pour

Chœur, Quatuor-solo et Orchestre.

SOLISTES :

M<sup>me</sup> A. LANG-MALIGNON, de Genève (soprano); M<sup>me</sup> Emma RÆUBER-SANDOZ, de Berne (alto); M. X... (ténor); M. Fritz FURRER, de Zurich (basse).

ORCHESTRE :

## ORCHESTRE DE BERNE

renforcé

d'artistes et amateurs de Neuchâtel et du dehors.

Les billets seront en vente dès jeudi 21 janvier, à 9 heures, au magasin de musique de M<sup>les</sup> Godet et le jour du concert, dès 3 h. aux guichets de MM. H. Wolfrath & Cie, à côté du Temple. H-565 N

Les demandes du dehors doivent être adressées à M<sup>les</sup> Godet.

PRIX DES PLACES :

Numérotées : 3 fr. - Non numérotées : 2 fr. 917-1

Ouverture des portes : 3 h. 1/2.

## BRASSERIE de la SERRE

(Ancienne Brasserie Haurert).

**Escargots renommés**

à la BOURGIGNONNE

servis chaque jour et à toute heure.

Tous les jours, 15780-16

## CHOUCROUTE

avec Charcuterie assortie.

Tous les Mercredis, dès 7 1/2 heures,

TRIPES à la mode de Caen

Se recommande, G. Laubscher.

## Boucherie-Charcuterie Viennoise

58, Rue Léopold Robert 58

- TÉLÉPHONE - 882-1

## Saucisse à rôtir

Mode Saint-Galloise

le demi-kilo 70 C. le demi-kilo

## LEÇONS

On donnerait des leçons de français,

d'allemand et d'italien. - Ecrire sous

B. D. M. 135, Poste restante. 825

## Prière de lire!

Contre 3 fr. j'envoie 100 pièces de cigares

allemands de 10 (300 franco). Garantie :

reprise de la marchandise. 77-16

S. Büchs, St. Gall.

## Restaurant des Armes-Réunies

(Grosser Saal)

Kassaeröffnung 7 Uhr. Anfang 8 Uhr.

Sonntag den 24. Januar 1897

Theateraufführung:

## SÖHNE DER BERGE

oder

Zwei von den Jesuiten Verfolgte

Grosses vaterländisches Schauspiel mit

Gesang in 5 Akten, von A. LANG

gegeben vom

Theaterklub des Grütlivereins

CHAUX-DE-FONDS

(Deutsche Sektion)

Nach der Vorstellung :

**SOIRÉE DANSANTE**

Eintritt : 60 Centimes

Billette im Vorverkauf, à 50 ct. im

Café Frank, Balance 17; Café Eckert, rue

du Rocher; Café Reichen, rue du Premier-

Mars; Café de Paris, rue de la Demoiselle;

H. Barben (Gasthof z. Sonne), so-

wie bei den HH. Bisang, Coiffeur, rue de

la Demoiselle, und Thäpät, coiffeur,

rue de l'Industrie.

Zu zahlreichem Besuche ladet ergebenst

ein : 1105-2

Der Theaterklub.

Entrée 30 cent. Enfants 20 ct.

**Panorama artistique international**

à côté de l'Hôtel Central 19190-97

RUE LÉOPOLD ROBERT 58

Du 18 au 24 Janvier 1897

**La Hongrie**

Nouvelle série

## Cours de Coupe ET DE COUTURE

Dès le 1er Février, au prix de 12 fr.

2 leçons par semaine, par

## M<sup>me</sup> B. Schoeni-Perret

PROFESSEUR DE COUPE

Rue Daniel JeanRichard 5

Elève de M<sup>lle</sup> E. Grand'homme, à Paris

et seule diplômée en Suisse.

Malgré toutes les calomnies dirigées par

une personne intéressée de notre ville, les

élèves peuvent être assurés qu'elles trou-

veront un enseignement aussi patient que

dévoûé.

Pour apprenties couturières, l'applica-

tion d'autres procédés sera démontrée en

vue des examens. 1142-3

## HOTEL DE LA Croix - Fédérale

Crêt-du-Loche

(Grande Salle).

Dimanche 24 Janvier 1897

dès 2 1/2 h. après midi, 1065-2

## ! Soirée familière !

Orchestre des SANS SOUCIS

Se recommande, G. Loertscher.

## Café Schneider

rue de l'Hôtel-de-Ville 67. 1124-2

Dimanche 24 Janvier 1897

dès 8 h. après midi,

## GRAND BAL

Se recommande, Le tenancier.

Enregistrement de marques de fab

**A WALLER CHAUX-DE-FONDS**

Rue Léopold Robert 80. 11288-122

## A prêter

pour le 1er mars prochain une somme de

**12,000 FRANCS**

au 4 %, contre bonnes garanties hypothé-

caires. S'adresser Etude Georges Leuba, avo-

cat, et Ch.-E. Gallandre, notaire, rue du

Parc 50. H-160-c 1120-3

## Eglise catholique chrétienne

Paroisse de la Chaux-de-Fonds

Le Comité administratif agissant d'après

l'article 5 du Règlement paroissial, con-

voque les électeurs de la paroisse en

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le DIMANCHE 24 Jan-

vier courant, à 10 1/2 h. du matin, à la

Chapelle. 619-1

Le Bureau chargé de délivrer les cartes

pour cette assemblée, siégera le samedi

23 courant, de 1 h. à 9 h. du soir et di-

manche 24, de 8 h à 10 h du matin, au

local du Cercle, rue de la Chapelle 5.

ORDRE DU JOUR

Demande formée devant le Tribunal

de la Chaux-de-Fonds par la pa-

roisse catholique romaine.

Au nom du Comité administratif

de la Paroisse :

Le secrétaire, L. HENGGI.

Le président, M. BAUR.

## Société suisse de Tempérance

de la

**CROIX-BLEUE**

Local Progrès 48.

Dimanche 24 Janvier 1897, à 8 h.

du soir, dans la grande salle de la Croix-

Bleue, Réunion publique de Tempé-

rance avec le concours de M. le pasteur

SAILLENS, de Paris. 1125-2

## Polisseuses, Aviveuses, Bonnes Finisseuses

de boites argent sont demandées de suite;

plus deux apprenties finisseuses, ré-

tribuées de suite. - S'adresser à MM. les

filis de R. Picard, fabrique des Cent Pas

n° 12, Locle. 1121-3

## Pour Dames

Ayant eu l'occasion de reprendre, à

un prix dérisoire, un parti de tabliers

de soie, je suis à même de fournir

un magnifique tablier de soie

pour Dame, tout confectionné, pour

le prix incroyable de seulement

**2 fr. 60 pièce,**

contre paiement comptant ou rembour-

sement. Ces tabliers pour dames sont

faits en étoffe pure soie, magnifiquement

garnis de rubans et franges de

soie haute nouveauté, dans toutes les

ravissantes nuances. n 4097-z

Aussi des jupons pour Dames,

de soie pure et garnis de dentelles de

soie, dans toutes les grandeurs et

nuances modernes, pour le prix déri-

soire de seulement 10 fr. Comme

preuve que mon avis est bien pure vé-

rité, je m'engage à échanger la mar-

chandise qui ne conviendra pas ou à

rembourser le montant payé, par

conséquent on ne court aucun risque.

Que l'on se hâte de commander tant

que la provision n'est pas épuisée,

chez l'exportateur D. CLECHER, Zu-

rich. 1141-2

## Un bon TAILLEUR expérimenté

est dans la

coupe, demande des journées, soit dans

la localité ou aux environs, pour le neuf ou

les réparations et pour quel genre de